

**UNIVERSITE ABDERRAHMAN MIRA DE BEJAIA Faculté
Des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de
Gestion**

Département Des Sciences de gestion



**Mémoire de fin de cycle Pour l'obtention du diplôme d'un Master en
Sciences de Gestion**

Option : Entrepreneuriat

Thème

La dynamique entrepreneuriale et les dispositifs d'aide à la
création d'entreprise : cas de l'ANSEJ

Présenté par :

Bouchene Nadia

Ben Abdellah Nour el houda

Encadrée par :

Mme : N. KIROUANE

2020-2021

SOMMAIRE

Dédicace

Remerciement

Liste d'abréviation

Introduction général

Chapitre 01 : cadre théorique de l'entrepreneuriat

Introduction

Section 01 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat

Section 02 : Concept de base de la théorie de l'entrepreneur

Conclusion

Chapitre 02 : les dispositifs d'accompagnement à la création de projet

Introduction

Section01 : Création de l'entreprise, acte essentiel dans l'entrepreneuriat

Section 02 : Les dispositifs d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprises

Conclusion

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

Introduction

Section 01 : Les PME en Algérie

Section 02 : La répartition et le développement des PME algériennes

Conclusion

Bibliographie

Table des matières

Liste des tableaux

Listes des figures

Les annexes

Résumer

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à mes très chers parents ma mère et mon père qui m'ont soutenu durant toute ma carrière d'étude

À mon mari Khellaf qui était toujours présent, qui me donnait du courage pour finir ce travail

À mes très chers frères : mouloud, Mohamed et Zinedine

*À mes sœurs et belle-sœur que Dieu protège leur enfant et sans oublier ; Mes oncles, et tantes ; et le meilleur pour la fin mes meilleures copines ;
. Yamina, Imane, Ikram Tinkhane*

À tous ceux qui me connaissent de loin ou de près, ont contribué à la réalisation de ce modeste travail

NADIA

Dédicaces

*Je dédie ce modeste travail à mes très chers parents ma mère et mon père
qui m'ont soutenu durant toute ma carrière d'étude*

*À mes très chers frères et mes sœurs que Dieu protège leur enfant et sans oublier ;
Mes oncles, et tantes ; Mes cousins et cousines ainsi que leur enfant ;*

*À tous ceux qui me connaissent de loin ou de près, ont contribué à la réalisation de ce
modeste travail*

Houda

Remerciement

Tout d'abord, je tiens à remercier Dieu tout - puissant, de m'avoir donné la force à travers mon choix de réaliser ce modeste travail.

Je tiens à remercier Mme kirouane d'avoir acceptée d'assurer la direction du présent mémoire, et qui nous a accompagnées et guidées tout au long de ce travail. Je le remercie sincèrement pour ses conseils précieux, sa présence au moment de doute, son professionnalisme, ses instructions claires et ses encouragements.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de mon travail et qui m'ont aidée lors de la rédaction de ce mémoire.

Enfin, je remercier tous ceux ou celles qui ont agi dans l'ombre et participé discrètement à l'accomplissement de ce travail.

Liste des abréviations :

ANSEJ : Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes
ANGEM : Agence Nationale de gestion du Micro-crédit
ANDI : L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement
CNAC : Caisse Nationale d'Assurance Chômage
CNAS : Caisse nationale des assurances sociales
CASNOS : Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés
CAP : croissance, autonomie, pérennité
EI : entreprise individuel
EURL : entreprise unipersonnelle à responsabilité limite
FNPE : fond national pour la promotion de l'emploi
INSEE : institut national des statistiques et des études économiques
IBS : impôt sur le bénéfice des sociétés
IRG : impôt sur le revenu global
PIC : pérennité, Indépendance, croissance
PIB : produit intérieur brut
PME : petite et moyenne entreprise
PNR : prêt non rémunéré
SA : société anonyme
SARL : société à responsabilité limitée
SNC : société en nom collectif
SNAT : schéma d'aménagement du territoire
SPA société par action
SPMI : secteur public marchand industriel
TVA : taxe sur valeur ajouté

Introduction général

Introduction général

Introduction générale

Depuis le début des années 1970, l'émergence des PME est l'un des changements les plus importants de l'économie mondiale. Depuis son émergence, les petites et moyennes entreprises (PME) ont connu une très forte évolution, qui a dépassé les apports des grandes entreprises qui étaient alors considérées comme l'épine dorsale de l'économie moderne. Le monde découvre que les petites entreprises sont des agents et des créateurs de l'économie, de richesse, outils de lutte contre le chômage et facteurs de compétitivité sur le marché mondial, ces entreprises sont d'importantes sources d'emploi et de valeur ajoutée. Le développement des PME fait l'objet de recherches et de nombreuses études qui ont été menées au fil des ans. Compte tenu notamment de l'importance de ce phénomène pour la création d'emplois et la vitalité économique, les PME ont occupé une place importante dans les grandes économies.

En effet, l'évolution et le développement de ce type d'entreprise devient essentiel. Elles sont considérées comme l'une des préoccupations des porteurs de projets et des pouvoirs publics, notamment l'accélération du commerce international ces dernières années et l'ouverture de nouveaux marchés locaux, nationaux et internationaux. À cet égard, le développement des PME a toujours fait l'objet de nombreux travaux de gestion stratégique, axés à la fois sur les caractéristiques factuelles des PME (interprétation des PME) et sur les caractéristiques stratégiques de celles-ci (comment les PME assurent leur développement). Le développement des PME dépend du déterminisme lié à l'entreprise elle-même aux niveaux interne et externe. Ainsi qu'il est relié aux pouvoirs publics qui mettent en œuvre tous les politiques et les mesures d'aides de ce type d'entreprises.

En Algérie, il faut remonter à la fin des années 1980 pour trouver le début d'alternatives propices au développement des petites et moyennes entreprises. En fait, les PME comme axe et pilier du développement ont regagné l'intérêt. En outre, grâce à la mise en œuvre de réformes économiques et de procédures de reprise des investissements, le développement des PME a connu une prospérité significative, notamment dans le cadre d'une série de réglementations et de plans de mise à niveau des institutions publiques d'assistance, qui ont initiées de politique publique.

Plusieurs entreprises ont disparu, tandis que d'autres ont survécu. Le développement des PME doit donc avoir un double sens, d'une part pour créer de nouvelles PME, et d'autre part pour assurer le développement durable des entreprises qui existent déjà.

Introduction général

les PME privées souffrent de difficultés d'accès aux financements, de lourdeur de formalités administratives entravant la création et l'expansion des entreprises, et de l'absence de structures institutionnelles efficaces laissant suggérer que les efforts de promotion de la PME entrepris par l'État, depuis le début des années 90, n'ont pas abouti à un décollage significatif de ces entreprises en Algérie, les institutions directement concernées par la promotion de l'entrepreneuriat sont en nombre de quatre. Il s'agit tout d'abord de l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) pour laquelle est confiée la mission de faciliter les procédures aux investisseurs aussi bien nationaux qu'étrangers. Le deuxième dispositif est lancé par la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC). La troisième mesure est destinée au soutien de la création d'activité et le microcrédit dont la gestion est confiée à l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit(ANGEM). Et la dernière est gérée par l'Agence Nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), cette dernière sera l'objet de notre travail qui consiste à étudier et à analyser les mesures prises par ce dispositif de promotion des investissements orientés vers les jeunes pour la création des micro-entreprises. Et c'est dans ce cadre que s'inscrit notre problématique, et ainsi notre question de départ est :

Quelle est la contribution des politiques de l'ANSEJ à la promotion de la dynamique entrepreneuriale ?

Pour mieux cerner cette problématique principale, nous l'appuyons par les questions secondaires suivantes :

- Quelle est la réalité des PME en Algérie après l'ère d'étatisme et du dirigisme économique ?
- Quelles sont les différentes politiques menées par le dispositif ANSEJ ?
- Le dispositif ANSEJ joue-t-il vraiment un rôle dans la promotion des PME ?

Avant de répondre à ces questions certaines hypothèses s'imposent :

-L'ANSEJ a joué un rôle important dans la promotion de l'activité entrepreneuriale, car ces politiques ont permis d'attirer davantage de jeunes porteurs de projets et d'investissements.

-L'ANSEJ est un dispositif efficace pour mesurer la dynamique entrepreneuriale en termes de création d'entreprise.

Et afin de répondre à cette problématique, Nous allons utiliser les bulletins d'information statistique de la PME publiés par le ministère de l'industrie, et pour mieux la cerner nous proposons le plan suivant :

Introduction général

- Le premier chapitre sera consacré aux généralités sur l'entrepreneuriat
- Le deuxième chapitre : sera axé sur deux principaux points :
 - Création de l'entreprise, acte essentiel dans l'entrepreneuriat
 - Les dispositifs d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprise
- Le troisième chapitre : sera consacré aux PME en Algérie, état des lieux, contraintes et perspectives.

Chapitre 01 : cadre théorique de l'entrepreneuriat

Chapitre 01 : cadre théorique de l'entrepreneuriat

Introduction

Le phénomène entrepreneurial est à la fois polymorphe et protéiforme, car il recouvre plusieurs situations. Cet état de fait a conduit les chercheurs contemporains en entrepreneuriat à élaborer plusieurs théories, afin d'expliquer cette réalité, qui a encore de nombreuses zones.

Ce chapitre sera divisé en deux sections, dans lesquelles nous allons, en premier lieu, nous intéresser à l'entrepreneuriat et aux théories le concernant. Puis, nous allons analyser le concept d'entrepreneur, ses caractéristiques et ses typologies.

Section 01 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat

Le champ entrepreneurial est fragmenté, et ses multiples composantes sont observées et analysées par des économistes, des sociologues, des historiens et des spécialistes des sciences du comportement ou de gestion.

Dans ce domaine émergent, il existe de nombreux travaux sur l'entrepreneuriat et sur les entrepreneurs. Dans cette section, nous allons présenter un petit aperçu sur l'historique de l'entrepreneuriat, nous définissons ce concept et présentons ses différentes approches, ainsi que ses formes. En dernier point, nous expliquons les étapes du processus entrepreneurial.

1-Histoire de l'entrepreneuriat

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et jusqu'à la fin des années 1970, les grandes entreprises ont dominé l'économie. La grande taille était considérée comme souhaitable, voire inévitable, la croissance de la firme était jugée indispensable pour réaliser des économies d'échelle. La PME était perçue comme une simple étape de la vie de l'entreprise.

Durant cette période, le nombre d'entreprises par habitant a diminué, en Europe et aux Etats Unis. Le climat économique était plutôt propice à l'étude de la grande entreprise, voire la multinationale, et par conséquent, l'entrepreneuriat intéressait peu les chercheurs (Julien, 2016).

La récession économique, la reprise et l'avènement de l'économie de l'information ont mis à mal le postulat de l'inévitabilité de la grande dimension. Le nombre de grandes entreprises a diminué durant les années 1970 et 1980. Les chercheurs ont alors pris conscience de l'importance économique des entreprises nouvellement

Chapitre 01 : cadre théorique de l'entrepreneuriat

créées, le champ académique de l'entrepreneuriat a réellement pris son envol dans les années 1980, période durant laquelle des cours et programmes d'entrepreneuriat ont été créés dans de très nombreuses universités et écoles supérieures. (Julien, 2016)

Dans un monde en mutation, les crises se multiplient. Ces crises ont autant d'opportunité que peuvent saisir de jeunes entrepreneurs susceptibles d'apporter des solutions innovantes aux problèmes actuels. Le champ de l'entrepreneuriat s'est aujourd'hui solidement établi au sein du monde académique ; il est au centre des préoccupations d'une importante communauté scientifique (Julien, 2016).

2- Définition de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est un phénomène divergent, du fait qu'il touche tous les domaines de la vie économique et sociale. Plusieurs auteurs de différentes spécialités ont contribué à lui donner une définition. Néanmoins, son unanimité reste difficile à faire. Pour cela, nous avons essayé d'aborder quelques-unes parmi elles. Le mot entrepreneuriat a été choisi au Québec par le conseil de la langue française, au détriment du terme anglais « entrepreneurship ». Ce mot désigne « l'état (la qualité) de celui ou de ceux qui sont entrepreneurs. Cet état résulte de plusieurs facteurs plus ou moins complémentaires, l'esprit d'entreprise, la création de l'entreprise et l'action d'entreprendre ou de conduire une entreprise en étant entrepreneur » (Boislandelle, 1998).

Selon Gasse, l'entrepreneuriat s'entend comme « l'appropriation et la gestion des ressources humaines et matérielles, dans le but de créer, de développer et d'implanter des solutions permettant de répondre aux besoins des individus » (Gasse, 1882)

Selon Thierry Verstraete « l'entrepreneuriat est un phénomène combinant un individu et une organisation. L'un se définit par rapport à l'autre et vice-versa. Ainsi, le terme entrepreneuriat décrit une relation symbiotique entre un entrepreneur et une organisation ; l'entrepreneur agit, structure, et engage son environnement à des fins socio-économiques » (Verstraete, 2000).

Bruyat considère l'objet d'étude qu'est l'entrepreneuriat comme une dialogique individu /création de valeur. Il définit cette dialogique comme suit : l'individu est une condition nécessaire pour la création de valeur, il en détermine les modalités de production, l'ampleur Il en est l'acteur principal. Le support de la création de valeur, une entreprise par exemple, est la « chose » de l'individu, nous avons : La création de valeur, par l'intermédiaire de son support, investit l'individu qui se définit, pour une large part, par rapport à lui. Elle occupe une place

Chapitre 01 : cadre théorique de l'entrepreneuriat

prépondérante dans sa vie (son activité, ses buts, ses moyens, son statut social, etc.), elle est susceptible de modifier ses caractéristiques (savoir-faire, valeurs, attitudes, etc.).

Robert D. Hisrich et Michael P. Peters, qui définissent le concept d'entrepreneur comme « le processus qui consiste à créer quelque chose de différent et possédant une valeur, en lui consacrant le temps et le travail nécessaire, en assumant les risques financiers, psychologiques et sociaux correspondants et à en savoir les fruits sous forme de satisfaction pécuniaire et personnelle ». (Hisrich, Peters, & Le Seac'h, 1991)

Pour délimiter le champ de l'entrepreneuriat, Bruyat s'appuie également sur la notion de changement et rejoint en cela les propos d'Ansoff. L'acte entrepreneurial est un comportement stratégique incluant des changements importants, des risques et de l'incertitude.

Au sens large, l'entrepreneuriat est la capacité de concrétiser une idée, de se mettre en projet ce qui peut mener entre autres à la création d'une entreprise, mais cela peut mener également à l'intrapreneuriat (la capacité collective et organisationnelle pour encourager et accompagner la prise d'initiatives, à tous ces niveaux dans une entreprise), ainsi qu'à une plus grande employabilité (la capacité d'évaluer de façon autonome à l'intérieur du marché du travail, de façon à réaliser, de manière durable par l'emploi, le potentiel qu'on a en soi).

3-Les approches dominantes de la recherche en entrepreneuriat

La littérature entrepreneuriale permet de distinguer trois principales approches : descriptive, comportementale et processuelle. L'approche descriptive (ou approche par les traits) répond à la question « qui est l'entrepreneur ? », l'approche comportementale (ou approche par les faits) répond à la question « que fait l'entrepreneur ? » et la troisième approche (approche processuelle) répond à la question « comment ? »

Approche descriptive (Approche par les traits)

L'approche descriptive appelée également, approche par les traits (Stevenson et Jarillo, 1990) est une approche centrée sur l'individu. Elle consiste à repérer les traits de personnalité et les caractéristiques qui définissent la personnalité de l'entrepreneur. L'hypothèse principale derrière cette école de pensée est que les entrepreneurs possèdent des traits de personnalité, des attributs personnels et un système de valeurs qui les prédisposent à une activité entrepreneuriale et les distinguent des autres individus (les non-entrepreneurs) (Greenberger et Sexton, 1988 ; Gartner, 1990 ; Shaver et Scott, 1991).

Chapitre 01 : cadre théorique de l'entrepreneuriat

Jusqu'à la fin des années 80, de nombreux chercheurs ont essayé de mettre en avant les caractéristiques psychologiques et les traits de personnalité qui caractérisent les entrepreneurs qui réussissent. « L'approche par les traits de personnalité a essayé d'établir le profil psychologique typique de l'entrepreneur, en partant du principe que les personnes qui possèdent les mêmes caractéristiques que les entrepreneurs auront une tendance supérieure ou un potentiel à agir de manière entrepreneuriale, ce dont seront dépourvues les personnes qui ne possèdent pas ces caractéristiques. Les chercheurs ont donc procédé par la recherche de déterminants du comportement (besoins, attitudes, croyances et valeurs spécifiques). L'entrepreneur et le non-entrepreneur doivent pouvoir être différenciés par des tendances entrepreneuriales et des traits psychologiques distincts » (Basso, 2006).

Parmi les traits de personnalité cités dans la littérature : le goût de risque, le besoin d'accomplissement, le besoin de pouvoir, la créativité, l'innovation, le besoin d'indépendance et d'autonomie (Marchesnay, 1997, Reynolds, 1988 ; Cachon, 1992).

Malgré une vaste littérature consacrée aux caractéristiques psychologiques des entrepreneurs, il est toujours possible de recenser de nouveaux traits de personnalité de ces entrepreneurs mais il est impossible de définir un profil type de l'entrepreneur. En effet, il n'y a pas d'entrepreneur typique (Low et Mac Millan, 1988 ; Bull et Williard, 1993). Les critiques soulevées à l'égard de cette approche ont été très nombreuses. « Selon Vesper (1985) et Gartner (1990), la recherche du profil de l'entrepreneur ne répond pas à la question fondamentale, à savoir : comment une entreprise voit-elle le jour ? L'entrepreneur type est un mythe. Par conséquent, toute typologie qui tenterait de catégoriser les entrepreneurs à partir des traits de personnalité paraît illusoire » (Diakite, 2004).

Dans son célèbre article « Who is an entrepreneur ? Is the wrong question », Gartner (1988) soulève plusieurs critiques à l'égard de l'approche par les traits. Il propose de se focaliser sur ce que fait l'entrepreneur (approche par les faits) et non ce qu'il est (approche par les traits). En d'autres termes il s'agit de remplacer la question «qui est l'entrepreneur?» Par « que fait l'entrepreneur?»

Approche comportementale (Approche par les faits)

Nous parlons souvent de l'entrepreneur (self-made man) mais nous oublions que sa réussite ne dépend pas uniquement de ses traits de personnalité et de ses caractéristiques psychologiques. En effet, « l'entrepreneur se forme graduellement, influencé d'abord affectivement par sa famille, ensuite symboliquement par le milieu du travail et ses

Chapitre 01 : cadre théorique de l'entrepreneuriat

modèles entrepreneuriaux, et enfin sociologiquement par son implication graduelle dans un milieu, son enracinement et son intégration dans ce dernier » (Schmitt, 2008). En d'autres termes, la dimension individuelle de l'entrepreneur n'est rien sans un environnement adéquat.

« Les variables environnementales caractérisant les individus sont donc devenues, elles-mêmes de réels objets d'analyse » (Tounés, 2003). De nombreuses publications ont montré l'importance de l'environnement socioculturel, du réseau personnel et professionnel, du contexte familial et du cadre politique et économique dans l'explication des comportements entrepreneuriaux. (Bowen et Hisrich, 1986 ; Hisrich et O'Conneide, 1986 ; Aldrich et al, 1987;Filion, 1991 ; Saglio, 1991 ; Casson, 1991).

« L'approche comportementale est donc intéressante en ce qu'elle se préoccupe des comportements de l'entrepreneur dans l'exercice de son activité, lesquels s'inscrivent dans un environnement culturel, social, économique et politique ». (Gartner, 1988) » cité in (Tounés, A. (2003))

Dans les années 1990, les recherches en entrepreneuriat se sont orientées vers l'étude des comportements des entrepreneurs (approche comportementale). La logique sous-tendant cette approche veut que l'on puisse prédire la performance des entrepreneurs en observant le « faire entrepreneur » et non « l'être entrepreneur ». Autrement dit, l'approche comportementale s'est orientée vers la définition de l'entrepreneur par ce qu'il fait, c'est-à-dire par les actions et les comportements qu'il engage tout au long du processus de création d'entreprise plutôt que par ses traits de personnalité (Chandler et Jansen, 1992).

Selon Gartner (1993), la meilleure manière d'étudier le comportement entrepreneurial est de suivre la logique adoptée par Mintzberg pour étudier le comportement managérial : « Je crois que la recherche sur les comportements entrepreneuriaux doit être fondée sur le travail de terrain selon le modèle de l'étude de Mintzberg sur le travail managérial. Les chercheurs doivent observer les entrepreneurs lorsqu'ils sont en train de créer des organisations. Ce travail doit être décrit en détail et les activités systématisées et classifiées. La connaissance des comportements entrepreneuriaux dépend du travail de terrain.»(Hernandez, É. M., 1995).

Stevenson et Jarillo (1990) affirment « qu'il est réducteur d'expliquer un comportement complexe (l'entrepreneuriat) en se référant à quelques traits psychologiques ou sociologiques »(Bourguiba (2006). En effet, « la création d'entreprises cesse d'être

Chapitre 01 : cadre théorique de l'entrepreneuriat

analysée comme la photographie instantanée d'un événement où le créateur est d'abord seul (...) puis n'est plus seul, mais joue toujours le rôle principal (...). Elle devient un film dont le créateur est un des acteurs ; c'est l'approche axée sur le processus entrepreneurial» (Hernandez, 1995).

Approche processuelle

Depuis le début des années 90, les recherches en entrepreneuriat changent d'orientation pour s'intéresser désormais au processus entrepreneurial. En effet, de nombreux auteurs ont affirmé qu'il est réducteur de limiter l'étude du phénomène entrepreneurial en se référant à quelques traits de personnalité (approche descriptive) ou à des comportements (approche comportementale). Il paraît important de s'ouvrir à de nouvelles perspectives de recherche qui prennent en considération l'aspect dynamique et processuel de l'entrepreneuriat. Autrement dit, les recherches en entrepreneuriat ne sont plus centrées sur l'entrepreneur et ses traits de personnalité mais plutôt sur le processus entrepreneurial (Carter, Gartner et Reynolds, 1996).

L'approche par processus est une approche dynamique qui s'intéresse à des phénomènes en évolution. Elle « s'oppose aux approches fixistes du monde où l'on fige des relations et l'état des notions et des concepts. (...) Elle correspond à toutes ces publications récentes où il n'est plus question du créateur et de ses caractéristiques, mais de formation d'organisation, de création d'organisation, d'émergence organisationnelle, etc » (Hernandez, 1995). Contrairement à l'approche descriptive et comportementale, l'approche processuelle privilégie une vision plus large de l'entrepreneuriat.

« Si l'approche descriptive cherche à comprendre le rôle de l'entrepreneur dans l'économie et la société, si l'approche comportementale explique les actes et les comportements des entrepreneurs en les situant dans leurs contextes spécifiques, la démarche processuelle a pour objet d'analyser dans une perspective temporelle et contingente, les variables personnelles et environnementales qui favorisent ou inhibent l'esprit d'entreprise, les actes et les comportements entrepreneuriaux» (Tounés, 2003).

La notion de processus entrepreneurial a été développée par plusieurs chercheurs en entrepreneuriat : Gartner (1990), Shane et Venkateraman (2000), Reynolds(2000), Bygrave et Hofer (1991), etc. Gartner (1990) définit le processus entrepreneurial comme étant le processus qui précède la création d'une organisation. : Il commence par « l'initiation », c'est-à-dire le moment où l'entrepreneur décide de créer une entreprise et se termine par

Chapitre 01 : cadre théorique de l'entrepreneuriat

«l'établissement» c'est-à-dire la création de l'entreprise. D'autres auteurs définissent le processus entrepreneurial sous un angle plus élargi que celui de la création d'une nouvelle organisation (Gartner, 1999). A titre d'exemple, Shane et Venkataraman (2000), définissent le processus entrepreneurial comme étant le processus d'identification et d'exploitation d'une opportunité. Contrairement à Gartner (1990), ces auteurs se sont intéressés aux étapes du processus entrepreneurial qui précèdent « l'initiation » au sens de Gartner. Selon Shane et Venkataraman (2000), le processus entrepreneurial est constitué de trois phases fondamentales :

- (1) **l'existence ou à l'apparition de l'opportunité** : Shane et Venkataraman (2000) considèrent que « les opportunités sont « des phénomènes objectifs » dont l'existence est indépendante de leur découverte par l'entrepreneur, ce qui justifie la prise en compte de leur apparition comme étant une étape à part entière dans le processus entrepreneurial »(Aouni, 2006) ;
- (2) **l'identification de l'opportunité**: la reconnaissance d'une opportunité suppose la possession des habilités de perception, d'un esprit alerte et d'un comportement orienté vers la recherche d'information. « Si les opportunités sont apparentes à tous les individus en même temps, seuls ceux détenant des informations prioritaires et les capacités cognitives nécessaires arrivent à la reconnaître » (Aouni, 2006). L'identification des opportunités suppose « la capacité à les percevoir lorsque d'autres voient le chaos, des contradictions et la confusion (Timmons, 1989)».(Aouni, Z. et Surlemont, B. (2007))
- (3) **l'exploitation de l'opportunité** : Durant cette phase, l'entrepreneur doit mettre en place les actions nécessaires pour concrétiser son projet de création d'entreprise. Cette phase est caractérisée par une grande incertitude et un haut degré d'ambiguïté. Durant cette phase, les actions de l'entrepreneur sont orientées principalement vers l'acquisition des ressources aussi bien matérielles (financement, machines, etc) qu'immatérielles (capital social, information, etc).
Malgré les apports de l'approche processuelle, elle reste incomplète et limitée. L'une des principales limites de l'approche processuelle est qu'elle se focalise sur l'étude de la période de gestation du projet d'entreprise et néglige l'étude de l'occurrence de l'événement entrepreneurial et l'identité du créateur (Audet, 2001).

Chapitre 01 : cadre théorique de l'entrepreneuriat

4- Les formes de l'entrepreneuriat

Les formes principales de l'entrepreneuriat se présentent ainsi : création de l'entreprise, reprise d'entreprise, intrapreneuriat et extrapreneuriat.

4-1- La création de l'entreprise

Est un phénomène d'un grand hétérogénisme, cela vient de la diversité des types d'entrepreneurs et de la variété des types d'entreprises créées. A titre d'illustration, quel rapport existe-t-il entre ceux qui créent leurs emplois (artisan, petit commerce, profession libérale.), ceux qui construisent une équipe ambitieuse (petits sous-traitants de l'entreprise industrielle), ceux qui innovent et inventent et ceux qui prennent une idée ailleurs et la développent. Il est possible, dans un but pédagogique de distinguer quelques situations typiques et d'en souligner les implications principales en termes de profit d'individu.

4-1-1- La création ex-nihilo

Ex nihilo est une expression latine signifiant « à partir de rien ». Créer une entreprise quand rien n'existe n'est pas une situation facile. Il faudra du temps pour arriver à implanter son produit dans un marché, pour convaincre les utilisateurs et les chercheurs et ce, d'autant plus que le degré d'innovation sera élevé. Par voie de conséquence, il faudra soigneusement dimensionner les besoins financiers et obtenir les ressources suffisantes. La création ex-nihilo exige beaucoup de travail, de rigueur et de ténacité. Par ailleurs les risques doivent être particulièrement bien évalués.

4-1-2- La création par essaimage

Créer une entreprise quand on est encore salarié et avec l'aide de son entreprise est certainement une démarche plus facile. Les grandes entreprises proposent des mesures et des dispositifs destinés à inciter et à accompagner leurs salariés dans des créations d'entreprise. Ce soutien permet à la nouvelle entité d'accroître ses chances de succès. Ce phénomène concerne en premier lieu des sociétés liées aux activités technologiques et innovantes. En effet, il s'agit de la création d'une entreprise à partir des technologies développées, essentiellement dans l'organisation d'où provient cette entreprise. L'essaimage technologique est considéré par ceux qui sont attentifs au développement économique comme un moyen de créer des emplois bien rémunérés. Les projets peuvent être variés et concernent, soit la création d'un commerce ou d'une entreprise industrielle, mais l'accompagnement (matériel, intellectuel, commercial et financier) d'une entreprise sert uniquement pour réduire le niveau de risque d'échec pour l'entrepreneur. Donc,

Chapitre 01 : cadre théorique de l'entrepreneuriat

l'essaimage est une pratique de soutien et d'accompagnement entrepreneurial d'une nouvelle entité créée par un salarié.

4-1-3- la création par franchise

Elle met en relation un franchiseur, entreprise qui souhaite se développer en utilisant cette modalité, et un franchisé, individu qui veut créer une entreprise en appliquant une formule. Ce type de création consiste à imiter un fonctionnement qui existe dans un contexte géographique donné. La création en franchise bénéficie également d'un accompagnement important, mais payant, de la part du franchiseur. Elle peut permettre à celui qui n'a pas d'idées propres ou qui n'a pas une capacité à innover de réaliser son objectif de création d'entreprise.

4-1-4- La création de filiale

L'entrepreneur agit, dans ce cas, pour le compte d'une entreprise existante qui lui confie un projet de nature entrepreneuriale. Les risques personnels sont très limités et les conditions matérielles proposées sont celles d'un cadre ou d'un dirigeant. Cette situation peut convenir à celui qui va entreprendre mais qui ne le fait pas, par peur des risques et pour ne pas remettre en cause sa situation personnelle ou familiale.

4-1-5- La création d'activité nouvelle

Ce cas est assez proche du précédent. Tout se passe dans une organisation existante avec les avantages et les inconvénients liés à ce positionnement. Très fréquemment, ce type de situation fait davantage appel à des qualités et des compétences utiles pour innover. Les entrepreneurs potentiels créatifs et dotés d'une capacité réelle de management de projets d'innovation peuvent être concernés par la création d'activité nouvelle, qu'ils aient ou non le processus.

4-2-la reprise d'entreprise

Démarche consistant à s'attribuer la gestion d'une entreprise déjà existante, la reprise d'entreprise permet selon les situations de sauver une entreprise de la faillite économique, dans d'autres d'enrichir l'entité à l'origine de la reprise.

4-3- intrapreneuriat

L'intrapreneuriat est une démarche d'entrepreneuriat au sein même d'une entreprise existante. L'entreprise (souvent de taille moyenne ou grande) héberge et couvre les projets

Chapitre 01 : cadre théorique de l'entrepreneuriat

innovants qui naissent en son sein. L'intrapreneuriat permet de valoriser le rôle et la prise d'initiative des salariés, qui deviennent alors des « intrapreneurs ».

4-4- extrapreneuriat

Est la création d'entreprise par un ou plusieurs salariés issus d'une organisation parente, création prenant appui sur des actifs tangibles ou intangibles issus de cette organisation et conduite avec ou sans son soutien explicite

5- Les étapes du processus entrepreneurial

L'entrepreneuriat étant défini en relation avec la notion de création des valeurs, il convient de préciser le processus par lequel l'individu peut créer cette valeur. Nous identifions quatre étapes de démarche entrepreneuriale.

5-1. Génération d'idées

L'entrepreneur commence à se demander pourquoi un produit ou un service n'est pas disponible, pourquoi ne pas améliorer certaines choses, comment générer des revenus pour couvrir ses dépenses, etc. Des milliers de questions pourraient se poser, elles aideront donc à identifier les possibilités de répondre aux besoins du marché. Les années précédentes, il n'y avait pas assez de biens et de services. Il était un peu plus facile de positionner une entreprise, mais il faut maintenant rechercher des informations et analyser le marché pour voir les possibilités de succès. Il est possible qu'à ce stade du processus entrepreneurial, il y ait beaucoup de monde, car la génération d'idées peut être beaucoup plus facile. Cependant, l'étape vers une prise de décision est celle où beaucoup peuvent s'arrêter et peut-être même abandonner l'idée dès le démarrage d'une entreprise.

5-2. Prise de décision et planification des activités

Un point critique dans le processus entrepreneurial est la décision de lancer le projet. Être actif et rester motivé sont les principaux facteurs qui permettent à l'entrepreneur de commencer à concrétiser son idée. Il est essentiel de se demander quelles sont les ressources nécessaires et où il les obtiendra, afin de générer au moins une voie d'avenir pour l'entrepreneur. L'élaboration du plan d'entreprise ne constituera qu'un guide pouvant servir de référence.

5-3. Création de projets

Le projet est réalisé lorsque l'entrepreneur décide de rechercher et d'obtenir des ressources. Obtenir un financement est difficile, et c'est peut-être l'un des principaux obstacles à la création d'une entreprise. Lorsque l'entrepreneur commence à investir les ressources et à opérer, c'est une libération ponctuelle de stress, car l'entrepreneur verra les premiers pas de son entreprise.

Chapitre 01 : cadre théorique de l'entrepreneuriat

5-4. Gestion et contrôle

Après avoir traversé les premiers mois d'activité, l'entreprise verra si elle diminue, maintien ou augmente ses ventes. L'entrepreneur doit s'efforcer de maintenir la croissance de ses revenus avant de s'inquiéter d'avoir un beau bureau. La gestion d'une entreprise n'est pas facile, mais l'expérience que les entrepreneurs acquièrent au fil du temps facilitera certainement la gestion de toutes les ressources. Nous pouvons dire que le processus entrepreneurial s'arrête là, mais nous pensons qu'il n'est plus un entrepreneur, mais un homme d'affaires mature.

Section 02 : Concept de base de la théorie de l'entrepreneur

Le concept d'entrepreneur a évolué au fil du temps, et il semble que l'activité économique soit devenue de plus en plus complexe. Au début de la révolution industrielle, les entrepreneurs étaient un intermédiaire. Il est rarement producteur, il se démarque par sa capacité à prendre des risques, puis avec l'industrialisation, il devient la pierre angulaire du développement économique, et il continue d'accepter des risques en produisant.

Par conséquent, afin de clarifier le concept d'entrepreneuriat, et puisqu'il existe de multiples définitions de l'entrepreneuriat, dont chacune est aussi efficace que d'autres définitions, nous essaierons de traiter quelques définitions et caractéristiques des entrepreneurs et des théories de certains chercheurs dans cette section.

1-La définition de l'entrepreneur

Il semblait que le mot « entrepreneur » soit né en France, car dans la langue française, l'emploi des mots « entre preneur » et « entreprise », prise du verbe « entreprendre », remonte au XVIIe. Dans un sens plus général, les mots « entrepreneur » désignait au 17ème siècle « celui qui entreprend quelque chose » ou encore un individu très actif (Fayolle & Fillion, 2006).

Le dictionnaire universel de commerce, publié à Paris en 1723 donne au mot entreprendre la définition suivante « celui qui entreprend un ouvrage on dit entrepreneur de manufacture ; entrepreneur de bâtiment : pour dire un manufacturier ; un maître maçon » (Fayolle & Fillion, 2006).

En 1755, dans l'encyclopédie, d'Alembert et Diderot définissent l'entrepreneur comme celui qui se charge d'un ouvrage (Fayolle & Fillion, 2006).

Dans un dictionnaire de la langue Française d'Émile Littré, publié en 1889 la définition de l'entrepreneur fait toujours référence à l'acte d'entreprendre « entrepreneur c'est celui qui entreprend quelque chose » (Fayolle & Fillion, devenir entrepreneur : des enjeux aux outils, 2006).

Chapitre 01 : cadre théorique de l'entrepreneuriat

Le petit Robert donne aujourd'hui la définition de mot « entrepreneur » : toute personne qui dirige une entreprise pour son propre compte et qui met en œuvre les divers facteurs de production (agents naturels, capitaux, travail, en vue de vendre des produits ou des services) (Fayolle & Fillion, 2006).

Du point de vue économique, les chercheurs en entrepreneuriat notent que l'utilisation de la notion d'entrepreneur remonte aux travaux de R. Cantillon, qui le définit comme étant un preneur de risques. Ensuite, J.B. Say, deuxième économiste à s'être préoccupé de l'entrepreneur. Il place l'entrepreneur comme levier du système productif c'est-à-dire : qu'il ne prend pas seulement les risques de commercialisation, mais aussi, il prend des risques liés la production. Puis vient, J. Schumpeter selon lui, l'entrepreneur est une personne qui veut et qui est capable de transformer une idée ou une invention en une innovation réussite. (Fayolle & Fillion, 2006).

Pour P.A. Julien et M. Marchesnay (1996), l'entrepreneur est celui qui innove en fonction des opportunités qui se présentent, mais qui organise les ressources pour produire et commercialiser, tout en recherchant son intérêt

Le tableau suivant représente les différentes définitions de concept entrepreneur selon des différentes écoles de pensée, et qui permet de déduire que chaque école a sa propre perception de cette notion d'ailleurs une à ses propres critères de définition

Tableau 01 : les définitions de la notion de l'entrepreneur selon des écoles de pensées

Chapitre 01 : cadre théorique de l'entrepreneuriat

Appellations des écoles	Définitions de l'entrepreneur	Auteurs de référence
L'école économique	Un entrepreneur est spécialisé dans la prise intuitive de décisions réfléchies relatives à la coordination de ressources rares.	Casson (1991)
L'école comportementale	L'entrepreneur se définit par l'ensemble des activités qu'il met en place pour créer une organisation.	Gartner 1988
L'école psychologique avec les courants personnalistes et cognitifs	L'entrepreneur se définit par un certain nombre d'attributs psychologiques que l'on décrit autant par la personnalité, que par les processus cognitifs activés pour la circonstance.	Shaver et Scott (1991)
L'école des processus	L'entrepreneur est celui qui développe des opportunités et crée une organisation pour les exploiter.	Bygrave et Hofer (1991)

Source :(Fonrouge,2002)

2- Caractéristiques de l'entrepreneur

Il existe plusieurs caractéristiques des entrepreneurs dont nous citons :

2-1- Caractéristiques démographiques

Certaines recherches se sont penchées sur le lien possible entre les caractéristiques démographiques d'un individu comme le genre, l'état civil, et sa tendance à faire de l'entrepreneuriat son choix de carrière.

L'âge est par exemple, généralement associé à un comportement plus conservateur, pousse les individus à privilégier des objectifs de sécurité salariale et professionnelle. Le genre peut contribuer à déterminer les opportunités d'emploi et d'accès à des réseaux professionnels d'un individu.

Les femmes qui se lancent dans une carrière, par exemple, seraient désavantagées par rapport aux hommes à cause de barrières liées à la société, à la pression familiale et à l'environnement professionnel. En outre, une femme dont le comportement s'éloignerait des normes de comportement socialement acceptées, en fonction du genre d'un individu, s'expose à une désapprobation sociale, tandis qu'un comportement anticonformiste ou innovateur est toléré, voire encouragé chez les hommes.

Chapitre 01 : cadre théorique de l'entrepreneuriat

Dans le cas de l'appartenance à une minorité ethnique, l'entrepreneuriat peut constituer un facteur d'intégration sociale. Ces recherches n'ont toutefois pas permis d'établir de lien prédictif concluant entre l'activité entrepreneuriale et de telles caractéristiques (Julien, 2016).

2-2-Caractéristiques psychologiques

D'autres études se sont intéressées à la personnalité des entrepreneurs. Elles portent sur les caractéristiques psychologiques, ou trait, permettant de différencier les entrepreneurs des autres groupes professionnels. Les traits peuvent être définis comme des caractéristiques durables de la personnalité qui se manifestent par un comportement relativement constant face à une grande variété de situations. L'étude des traits principalement pour objectif de déterminer ce qui conduit une personne à s'engager dans une activité entrepreneuriale et, par conséquent, d'identifier les caractéristiques psychologiques permettant de prédire ce comportement entrepreneurial. Ces études ont notamment porté sur les traits suivants : le besoin d'accomplissement, la prise de risque, l'esprit inventif, l'autonomie, la confiance en soi (Julien, 2016)

- **Le besoin d'accomplissement**

Les recherches sur les traits veulent, par exemple, démontrer qu'une des caractéristiques principales du comportement entrepreneurial réside dans le besoin d'accomplissement, c'est à dire le besoin d'exceller et d'atteindre un certain but dans un objectif d'accomplissement personnel (Mc Clelland 1961). Ce besoin d'accomplissement « need for achievement » est généralement plus important chez les individus qui préfèrent des tâches contenant un défi aux tâches routinières. Ces individus prennent des responsabilités personnelle à propos de leur performance, sont avides d'avis sur leurs prestations et à la recherche de moyens nouveaux et meilleurs pour améliorer cette performance, une entreprise n'a toutefois jamais pu être démontrée empiriquement (Brockhaus , 1982) .

- **La prise de risque**

Définies en termes de probabilité ou de disposition d'un individu à prendre des risques, elle peut se révéler dans le cas de création d'entreprise, dans le choix de poursuivre une idée d'affaire dont les probabilités de succès sont faibles. Or cette tolérance au risque est plus importante chez certains individus que chez d'autres. La création d'entreprise serait réservée à ceux qui auraient une moindre aversion au risque (Julien, 2016).

Chapitre 01 : cadre théorique de l'entrepreneuriat

- **L'esprit inventif**

Il s'agit de la préférence pour de nouvelles façons d'agir et de faire les choses. Dans le cadre de création d'entreprise, cette préférence ira à l'introduction de nouveaux produits, de nouveaux services, de nouveaux marchés, de nouveaux modèles d'affaires ou de nouvelle technologie (Julien, 2016).

- **L'autonomie**

le besoin d'autonomie se manifeste chez les individus qui préfèrent mettre en place leurs propres objectifs, développer des plans d'action et contrôler eux-mêmes la réalisation de leurs objectifs (Davids, 1963). Ces individus cherchent à éviter les restrictions et les rôles établis dans les organisations et choisissent ainsi une activité indépendante. Les individus qui présentent un haut degré d'autonomie seraient ainsi naturellement à l'aise dans une activité entrepreneuriale. Le concept de personnalité « déviante » est proche de ce besoin d'autonomie. L'entrepreneur serait une personne déviante en ce sens qu'il (ou elle) serait incapable de se soumettre à l'autorité d'autrui et de s'adapter aux structures d'une organisation existante. Cela expliquerait pourquoi l'entrepreneur cherche à créer sa propre organisation, fonctionnant selon les règles qu'il a fixées.

- **Contrôle de son destin**

Une autre caractéristique psychologique mise en avant par les recherches a trait au lieu de contrôle du destin, concept issu d'une théorie développée par Rotter dans les années 1960. Les actions de l'entrepreneur dépendraient de son propre comportement et ne seraient pas le résultat d'autres causes, comme le hasard ou la décision d'autrui (Borland ; 1974) si l'entrepreneur ne se croyait pas capable de contrôler la performance de son entreprise, il n'aurait aucune raison de chercher activement à changer l'ordre des choses. Les travaux empiriques visant à valider cette théorie n'ont toutefois pu établir qu'une corrélation positive modeste entre ce fait psychologique et l'entrepreneur (Brochaus 1982).

- **La confiance en soi**

Il s'agit de la confiance dans la capacité d'une personne à effectuer certaines actions efficacement. Les personnes ayant un niveau élevé de confiance en elles sont plus susceptibles

Chapitre 01 : cadre théorique de l'entrepreneuriat

de persister et de prendre des mesures pour résoudre les problèmes lorsqu'ils surviennent. Ils seront plus intuitifs, auront plus d'espoir de réussite et auront une vision à long terme

3- Typologie de l'entrepreneur

Smith (1967) fut l'un des premiers à proposer une typologie. Il distingue deux types d'entrepreneurs ; l'entrepreneur artisan et l'entrepreneur opportuniste. Selon sa définition, l'entrepreneur artisan a une éducation relativement limitée. C'est souvent un ancien ouvrier qui, fort de son expérience technique, maîtrise les machines qu'il utilise. Il a un style de management plutôt paternaliste : il exige fidélité et loyauté des autres. Il communique assez mal et a essentiellement une approche de court terme il recherche l'autonomie. On le retrouverait généralement dans des secteurs peu innovants. L'entrepreneur opportuniste, quant à lui, est scolarisé. C'est souvent un ancien manager aux expériences professionnelles variées. Son objectif est la croissance de son entreprise. Il a un style de management participatif, qui le pousse à déléguer aisément. Il a planifié à long terme et on le trouve dans des secteurs plus innovants.

Stanworth et Curran (1976), eux, distinguent l'artisan, l'entrepreneur classique et le manager. L'artisan est surtout motivé par les avantages intrinsèques liés à son rôle de chef d'entreprise, tels que l'autonomie, le statut ou le pouvoir. Il est plus préoccupé par la survie de son entreprise que par sa croissance. Même s'il recherche lui aussi les avantages liés à la fonction entrepreneuriale ; l'entrepreneur classique est davantage mu par l'intérêt financier. La croissance de son entreprise lui pose un grave dilemme. Bien qu'elle soit nécessaire pour assurer des rendements futurs, elle engendre de tels bouleversements dans la structure organisationnelle qu'il craint d'être dépossédé de son pouvoir et de son contrôle sur la société. Quant à l'entrepreneur manager, il est intéressé au premier chef par la reconnaissance de ses aptitudes managérielles. Dans cette optique, l'expansion rapide de son entreprise et la rentabilité sont des critères objectifs qui prouvent la qualité de sa gestion.

Julien et Marchesnay (1996) ont également proposé une typologie basée sur la logique d'action de l'entrepreneur. Selon ces auteurs, on distingue trois grandes aspirations socioéconomiques : la pérennité de l'entreprise implique notamment l'espoir de transmettre celle-ci à un membre de la famille, l'indépendance et la croissance. Sur base de ces aspirations, ils distinguent deux logiques d'action et dégagent deux grands types d'entrepreneurs, le premier, appelé « entrepreneur PIC » (pérennité, indépendance, croissance), vise surtout à accumuler du patrimoine et place la pérennité de son entreprise au premier plan. De ce fait, il recherche à

Chapitre 01 : cadre théorique de l'entrepreneuriat

rester indépendant et refuse les apports de capitaux externes à l'entreprise. La croissance de son entreprise sera réactive, c'est-à-dire qu'il ne l'acceptera que dans la mesure où elle ne menace pas la pérennité de l'entreprise de son indépendance, le second appelé « CAP » (croissance, autonomie, pérennité) privilégie une logique d'action entrepreneurial et vise une croissance forte. S'il souhaite conserver une autonomie de décision, l'indépendance financière ne le préoccupe guère.

Selon les auteurs, le propriétaire –dirigeant est celui qui crée et gère une entreprise dans le but principal d'accomplir ses objectifs personnels. L'entreprise set sa principale source de revenus. Elle est conçue comme une prolongation de sa personnalité et est liée aux besoins et aux aspirations personnelles et familiales. A l'inverse, « l'entrepreneur », tel que ces auteurs le définissent, est celui qui crée et dirige une entreprise avec, comme principaux objectifs, le profit et la croissance. Il se distingue par un comportement novateur et formalise ses objectifs par le biais du management stratégique. On reconnaît en lui l'entrepreneur schumpetérien, source de destruction créatrice. De nombreux autres auteurs ont développé des typologies. Celles –ci ne constituent toutefois que des idéaux types résultant d'une démarche intuitive et rarement vérifiés empiriquement. La réalité entrepreneuriale est difficilement réductible à l'une ou l'autre catégorie. Aucune catégorie ne permet d'appréhender l'ensemble des variables distinguant un entrepreneur d'un autre. De plus, les comportements entrepreneuriaux sont également fonction de variables externes et sont susceptibles d'évoluer au fil du temps (witterwulghe, 1998). Il n'est donc, en principe, pas possible, de dégager des typologies atemporelles indépendantes de l'environnement dans lequel évolue l'entrepreneur. Le principal de ces typologies a été d'attirer l'attention sur la pluralité des motivations et des comportements entrepreneuriaux. Il faut néanmoins les voir comme des caricatures présentant les extrémités d'un spectre, l'entrepreneur « réel » se situant souvent entre ces dernières.

Conclusion

A travers ce chapitre, nous avons essayé de faire une revue sur l'entrepreneuriat en citant l'histoire de ce concept, mais aussi de donner quelques notions de base, en identifiant également les approches et les principales caractéristiques et théories de l'entrepreneur qui est l'acteur fondamental de l'entrepreneuriat afin d'éclairer ce vaste phénomène complexe.

En conclusion, l'entrepreneuriat est perçu comme un phénomène hétérogène et complexe et multidimensionnel, car il englobe à la fois l'entrepreneur est la création d'entreprise, et l'esprit d'entreprendre.

Chapitre 01 : cadre théorique de l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat n'est rien sans l'entrepreneur innovateur, ce dernier est le moteur de la création de l'entreprise, car il contribue à leur expansion, accepte les risques et l'incertitude, et la diffusion et la mise en œuvre d'idées nouvelles

Chapitre 02 : les dispositifs d'accompagnement à la création de projet

Chapitre 02 : les dispositifs d'accompagnement à la création de projet

Introduction

L'entrepreneuriat est un projet qui nécessite une préparation, et des décisions importantes doivent être prises. Pour construire un projet entrepreneurial, il faut le réaliser par étapes, mais il n'est pas toujours facile de savoir comment procéder et par où commencer. Dans ce chapitre, dans un premier temps, nous vous présenterons toutes les étapes clés de la création d'une entreprise afin que vous puissiez comprendre le chemin à suivre et avoir une piste commune dans les étapes de création d'une entreprise. Puis, nous aborderons les dispositifs d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprise, en portant une attention particulière au dispositif de l'ANSEJ, à ses missions, ses caractéristiques, sa structure et ses politiques de financement des projets.

Section01 : Création de l'entreprise, acte essentiel dans l'entrepreneuriat

La création d'entreprise est un acte fondateur de l'entrepreneuriat, il est vivement encouragé par les pouvoirs publics tant elle contribue au développement et à la création d'emploi.

1-Création d'entreprise

Selon l'Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques (L'INSEE), la définition de la création d'entreprise est « la mise en œuvre d'une nouvelle combinaison de facteurs de production ». Mais concrètement comment créer une entreprise ? Il vous faut suivre un certain nombre d'étapes, comme la réalisation d'une étude de marché, l'établissement de prévisions financières ou encore le choix de la forme juridique.

Derrière la définition de la création d'entreprise par l'INSEE, très pragmatique, se cachent des étapes et des démarches incontournables, mais aussi un mode de vie propre à l'entrepreneur. Car créer son entreprise, c'est créer son propre emploi, créer de la richesse et à participer pleinement à l'économie d'un pays.

Chapitre 02 : les dispositifs d'accompagnement à la création de projet

Selon Verstraete (2000), la relation entre l'entrepreneur et l'organisation est de type symbiotique au sens où les deux parties en présence profitent l'une de l'autre. L'organisation ne désigne pas uniquement le résultat, à savoir l'entreprise, son fonctionnement ou encore l'environnement socioéconomique dans lequel elle s'inscrit, mais également la procédure qui y conduit.

Tout commence par un projet de création, qu'il faut transformer en activité économique rentable et pérenne. Vous devrez formaliser l'ensemble de ces étapes dans un document appelé le business plan.

Enfin, la création d'entreprise est un mode de vie, un challenge permanent, une capacité à jongler avec sa trésorerie et à prendre des décisions dont les conséquences impacteront le niveau de vie de l'entrepreneur et de ses collaborateurs.

2-Le processus de création d'entreprise

Afin de réaliser votre projet, il est nécessaire de suivre les étapes dans l'ordre chronologique. En effet, le respect de certaines méthodes est propice à la réussite et aux opportunités de réussite. Selon la taille de l'entreprise, ces étapes peuvent varier. Par conséquent, la recherche se concentrera sur les PME.

2-1- L'idée

L'idée est la base de tout projet. Elle déterminera si le projet peut être intéressant ou non. La volonté de réaliser quelque chose de personnel et d'original est le départ de tout projet d'entreprise. Quelle que soit l'origine de l'idée, l'essentiel est de savoir si celle-ci pourrait intéresser de futurs clients. La connaissance, le savoir-faire et l'expérience du métier va bien évidemment favoriser et faciliter le développement du projet. Tenter l'aventure dans un domaine inconnu nécessite d'avoir une idée très originale et/ou qui répondra à un besoin particulier identifié. L'origine d'un projet de création peut également être simplement une idée nouvelle qui va permettre l'invention de nouveaux produits. .

2-2- Évaluer l'idée de création d'entreprise

Grâce à un outil d'évaluation de projet. Cette étape est indispensable, elle permet d'évaluer le potentiel du projet mais aussi de la capacité à le mener à bien.

2-3- Réaliser une étude de marché

L'étude de marché a pour objectif de connaître les débouchés pour le produit ou le service que vous voulez commercialiser, c'est-à-dire de vérifier la fiabilité commerciale du projet. L'étude

Chapitre 02 : les dispositifs d'accompagnement à la création de projet

de marché est une étape assez technique et commerciale qui nécessite des connaissances dans les domaines choisis. Le créateur peut donc faire appel à un cabinet-conseil ou solliciter une « junior entreprise », ce sont des étudiants qui réalisent ce type de travail dans le cadre de leurs études. L'aide de ces « junior entreprises » peut être utile et intéressante car ils ont souvent une bonne connaissance des outils commerciaux et des milieux économiques locaux. Bien que la réalisation d'une étude de marché par l'intervention d'organismes extérieurs s'avère en général riche et complète, le principal inconvénient reste le prix. Or, les jeunes entrepreneurs ont des moyens financiers limités. Ils peuvent alors réaliser eux-mêmes leur propre étude de marché

2-4- Réaliser un plan d'affaires ou business plan

Le business plan, dossier de présentation du projet de l'entreprise, est une « carte de visite » lors des relations avec différents partenaires : banquiers, fournisseurs, clients... Le créateur est le plus approprié pour concevoir ce business plan car il connaît bien son projet.

Comme pour l'étude de marché, la réalisation du business plan nécessite de suivre un plan spécifique. Le business plan se décompose de différentes parties essentielles :

- Le résumé opérationnel (executive summary).
- Le portrait de l'entreprise, management (le curriculum vitae).
- La présentation détaillée du projet.
- Les aspects économiques.
- Les aspects juridiques.
- Les aspects financiers...

2-5- Choisir un statut juridique adapté

Cette étape permet la rédaction du statut juridique de votre entreprise. Le statut personne physique n'est pas concerné par cette étape. Seules les autres formes juridiques d'entreprises (SARL, EURL, ...etc.), considérées comme personne morale doivent rédiger le statut de l'entreprise chez le notaire.

2-6- Les prévisions financières

Au cours de cette étape, il convient de définir financièrement le coût du projet afin de déterminer la rentabilité de celui-ci. Prévoir ses dépenses et ses recettes permet de vérifier la viabilité de son entreprise, en se projetant sur une période pertinente et suffisamment lisible, à savoir, trois ans. Cinq points principaux devront être établis. Les capitaux nécessaires à la réalisation du projet apparaîtront dans un plan de financement initial. Ce tableau différenciera les besoins financiers durables de l'entreprise des ressources financières durables. La rentabilité de

Chapitre 02 : les dispositifs d'accompagnement à la création de projet

l'entreprise pourra être connue grâce au compte de résultat prévisionnel des trois premières années. On distinguera alors les charges et les produits. Le compte de résultat prévisionnel permet de connaître l'activité prévisionnelle de l'entreprise et de savoir si les recettes seront suffisantes pour couvrir les charges de l'entreprise. Il est également nécessaire de connaître l'équilibre de la trésorerie mois par mois. Le plan de trésorerie indique l'ensemble des décaissements et encaissements de l'entreprise et met ainsi en avant les recettes et dépenses réelles de l'entreprise. A côté de cela, il est également intéressant pour l'entreprise de déterminer le point mort. Enfin, un plan de financement sur 3 ans évaluera l'évolution des besoins financiers durables et des ressources financières stables. L'élaboration des comptes prévisionnels est un travail sérieux qui nécessite d'avoir des résultats proches de la réalité et crédibles.

3- Les types de création d'entreprise

Alain Fayolle construit une typologie qui met en évidence différents types de processus de création d'entreprise, qui sont comme suit :

3-1- la création de reproduction

Elle est caractérisée par une faible intensité du changement pour le créateur et faible intensité de la nouveauté pour l'environnement. Dans ce cas le niveau d'incertitude n'est pas très élevé. La création reproduction c'est le fait de créer une entreprise rassemblant à d'autres connues. Les changements pour le créateur sont faibles amplement car il possède le savoir-faire et les relations utiles à son projet. Dans cette logique de reproduction, le créateur cherche à faire pour son propre compte ce qu'il fait déjà dans son emploi précédent.

3-2- La création imitation

L'entrepreneuriat d'imitation crée peu de valeur nouvelle, mais permet au créateur de changer sa situation parfois d'une façon importante. Le créateur d'entreprise ne dispose pas de l'ensemble des ressources nécessaires, il essaye de monter et développer une entreprise en utilisant une formule bien établie. Le niveau d'incertitude est fonction de la capacité du créateur à acquérir, suffisamment vite, les compétences et les ressources nécessaires pour mener à bien son projet.

3-3- La création innovation-valorisation

Elle est caractérisée par une faible intensité du changement pour le créateur, mais la nouveauté est grande pour l'environnement. Cela signifie que le créateur se lance dans une création d'entreprise à partir d'une manière de faire ou d'un produit nouveau dont il possède déjà les

Chapitre 02 : les dispositifs d'accompagnement à la création de projet

savoir-faire. Le niveau d'incertitude est la fonction de la vitesse de pénétration de l'innovation dans son environnement (valorisation de la nouveauté par les clients) et la fonction des aléas de la mise au pont technique et industrielle du projet.

3-4- La création innovation-aventure

Elle est caractérisée par une grande intensité du changement pour le créateur et une grande nouveauté pour l'environnement. Le niveau d'incertitude est très élevé et combine des aspects liés à l'apprentissage et à l'innovation. Ces situations de création sont très dynamiques, les imprévus et les aléas sont fréquents, conduisant le créateur et le projet à des adaptations et à des changements fréquents. Le projet se construit et se reconstruit en même temps que le créateur doit faire évoluer ses compétences et ses ressources d'aventure.

Section 02 : Les dispositifs d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprises

Dans le cadre de l'absorption du chômage, l'État a mis en place certains mécanismes pour le réduire. De nombreuses structures d'accompagnement qui facilitent la création d'entreprise et apportent un suivi. Un soutien important à l'investissement en termes de conseil et de formalisation de leurs activités.

1-Les dispositifs d'aides à la création d'entreprise

La faiblesse des capitaux privés et l'inexpérience des porteurs de projets ont orienté les pouvoirs publics vers des modes de soutien et d'accompagnement pour stimuler l'entrepreneuriat. Les dispositifs ANDI, ANGEM, CNAC et ANSEJ s'inscrivent dans deux dynamiques, la création d'entreprise et la création d'emploi. Ces quatre dispositifs, se basent sur deux types d'encouragements : par l'allégement fiscal et par des financements directs de l'entreprise créée.

1-1-Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI)

Pour apporter les correctifs nécessaires et donner un nouveau souffle à la promotion de l'investissement, les pouvoirs publics ont promulgué en 2011 l'ordonnance n°01-03 du 20/08/2001 relative au développement de l'investissement. Elle prévoit notamment, la création d'un guichet unique placé sous l'autorité du chef du gouvernement sous la forme d'une « agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) » en remplacement de l'APSI. Cette institution gouvernementale s'est vue confier la mission de facilitation, de promotion et d'accompagnement de l'investissement. C'est un établissement public à caractère administratif pour fournir des services aux investisseurs nationaux et étrangers. Elle apporte une décentralisation du guichet unique au niveau local, la prise en charge des demandes de terrain industriel et la gestion du fonds d'appui à l'investissement.

Chapitre 02 : les dispositifs d'accompagnement à la création de projet

L'ANDI a pour missions :

- L'information des investisseurs à travers notamment son site web, ses supports de promotion et ses divers points d'information sur les événements économiques organisés en Algérie et à l'étranger ;
- La formalisation sur une base d'équité et dans des délais courts des avantages prévus par le dispositif d'encouragement ;
- La veille à l'exécution concertée avec les différentes institutions concernées (douanes, impôts etc.), des décisions d'encouragement à l'investissement ;
- La mise à la disposition des investisseurs potentiels sa bourse de partenariat

1-2- L'Agence Nationale pour le Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)

Mise en place en 1997 après l'échec du dispositif d'insertion professionnelle des jeunes, et cela en application des dispositions de l'article de l'ordonnance n° 96-14 du 24 juin 1996. Elle intervient dans le soutien à la création et le financement de la micro-entreprise par des jeunes (19 à 35 ans), pour des montants d'investissements pouvant atteindre 10 millions de dinars algérien (DA)(Journal officiel n°54, 2003).

La mission de l'ANSEJ est de favoriser la création des activités de biens et services par les jeunes promoteurs et d'encourager toutes formes d'actions et des mesures tendant à promouvoir l'emploi des jeunes. Ils peuvent présenter des demandes de soutien pour la création de micro entreprises à l'ANSEJ, par des jeunes qui ont entre 19 et 35 ans et qui sont : Chômeurs au moment du dépôt du dossier. Devenu opérationnel depuis le deuxième semestre 1997, le dispositif de soutien à l'emploi des jeunes constitue une des solutions appropriées au traitement de la question du chômage durant cette phase de transition vers l'économie de marché.

1-3-La Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC)

La caisse vise les chômeurs de la tranche d'âge entre 30 et 50 ans, qui investissent dans des activités industrielles, artisanales, agriculture, hydraulique et des services, sauf la revente en l'état, pour des montants d'investissement pouvant atteindre 10 millions de Dinars.

Il inclut un système de prêts, un fond de caution mutuelle couvrant 70% du crédit consenti par la banque et un accompagnement (Journal officiel n°34,1994).

La CNAC a pour mission de :

- Promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat ;
- Gérer les prestations de service au titre du risque qu'elle encourt ;

Chapitre 02 : les dispositifs d'accompagnement à la création de projet

- Accompagner les porteurs de projets ;
- Aider et soutenir, les services publics de l'emploi et les administrations de la commune et de la wilaya, réinsertion dans la vie active des chômeurs régulièrement admis au bénéfice des prestations de l'assurance chômage ;
- Tenir à jour le fichier des affiliés et assurer le recouvrement, le contrôle et le contentieux du recouvrement de l'assurance chômage.

1-4-L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM)

C'est une agence qui a été créée par la décision du conseil de gouvernement du 16 Décembre 2003 qui a adopté le décret exécutif n° 04-14 du 22 janvier 2004 (Journal officiel n°6, 2004). L'ANGEM vise à favoriser l'auto emploi, le travail à domicile et les activités artisanales dans les zones urbaines et rurales, encourager l'émergence d'activités économiques et culturelles de production de biens et services génératrices de revenu dans les zones rurales et à développer l'esprit d'entrepreneuriat dans un souci d'intégration économique et sociale des couches les plus démunies de la société dont la femme au foyer. Il est destiné aux personnes âgées de 18 ans et plus, sans revenus ou disposant de petits revenus instables et irréguliers. Cette agence a pour objectif :

- La lutte contre le chômage et la précarité dans les zones urbaines et rurales, en favorisant l'auto emploi, le travail à domicile et les activités artisanales, en particulier chez la population féminine ;
- La stabilisation des populations rurales dans leurs zones d'origines par l'émergence d'activités économiques, culturelles, de production de biens et services, génératrices de revenus ;
- Le développement de l'esprit d'entrepreneuriat qui remplacerait celui d'assistanat, et aiderait ainsi à l'intégration sociale et à l'épanouissement individuel des personnes.

L'ANGEM est un organisme à caractère spécifique qui a pour missions de :

- Soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires du micro crédit dans la mise en œuvre de leurs activités ;
- Notifier aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles au dispositif, les différentes aides qui leurs sont accordées
- Assurer le suivi des activités réalisées par les bénéficiaires en veillant au respect des clauses des cahiers de charges qui les tient à l'agence ;
- Conseiller et assister les bénéficiaires du dispositif du microcrédit dans le processus de montage financier et mobilisation des crédits.

Chapitre 02 : les dispositifs d'accompagnement à la création de projet

2-Présentation de l'organisme d'accompagnement ANSEJ

Pour réduire le taux de chômage des jeunes âgés de moins 40 ans, et qui a connu une forte évolution dans la société algérienne, l'Etat crée le dispositif ANSEJ. Dans ce point nous allons présenter d'une façon détaillée l'organisme de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes ainsi que son rôle.

2-1-Présentation du dispositif ANSEJ

L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes, par abréviation ANSEJ, créée en 1996, est un organisme à caractère spécifique, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du Ministre chargé de l'emploi.

L'ANSEJ est créée pour accompagner les porteurs de projets pour la création et l'extension de micro-entreprises de production de biens et de services. Elle est fondée sur une approche économique, de création de richesse et d'emploi.

L'agence dispose d'un réseau de 51 antennes implantées dans toutes les wilayas du pays ainsi que d'annexes situées dans certaines localités.

Ce dispositif constitue une des solutions appropriées, au traitement de la question du chômage en particulier celui des jeunes, durant cette phase de transition vers l'économie de marché.

2-2- Les missions et les objectifs du dispositif l'ANSEJ

L'objectif de l'ANSEJ est de créer des entreprises qui sont économiquement durables et socialement méprisables, en d'autres termes, des entreprises rentables. Dans ce cadre, l'agence a été chargée de :

- Soutenir, conseiller et accompagner les jeunes promoteurs à la création d'activités.
- Mettre à la disposition des jeunes promoteurs toute information économique, technique, législative et réglementaire relative à leurs activités.
- Développer des relations avec les différents partenaires du dispositif (banques, impôts, CNAS et CASNOS...).
- Notifier aux jeunes promoteurs dont les projets sont éligibles au crédit des banques et établissements financiers, les différentes aides du fonds national de soutien à l'emploi des jeunes et autres avantages qu'ils ont obtenus (exonération des impôts bonification des intérêts.....)
- Développer un partenariat intersectoriel pour l'identification des opportunités d'investissent

Chapitre 02 : les dispositifs d'accompagnement à la création de projet

- Assurer une formation en relation avec l'entreprise au profit des jeunes promoteurs.
- Encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'entrepreneuriat.
- Favoriser la création d'activités de biens et services par les jeunes promoteurs.

Pour que l'agence puisse réaliser ses objectifs, elle dispose des ressources et effectue aussi des dépenses.

- Les ressources de l'ANSEJ se composent des dotations du budget de l'Etat, le produit des taxes spécifiques instituées par les lois de finances, une partie en solde du compte d'affectation spéciale n° 302.049 intitulés Fonds National pour la Promotion de l'Emploi(FNPE), le produit des remboursements de prêts non rémunérés consentis aux jeunes
- Promoteurs Dépenses : il s'agit du financement des actions à l'emploi des jeunes, l'octroi des prêts rémunérés consentis aux jeunes promoteurs en vue de compléter le niveau des fonds propres pour qu'il soit éligible au prêt bancaire, les garanties à délivrer aux banques et aux établissements financiers et enfin les frais de gestion liés à la mise en œuvre des programmes et actions susvisés, notamment ceux liés au fonctionnement de l'organisme national.

Les caractéristiques de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des jeunes (ANSEJ)

« Le dispositif de création des micro entreprises présente trois caractéristiques qui sont : la simplicité, la transparence et la souplesse » (BELLAL.M, 2002).

- ❖ La simplicité : les dossiers d'investissement présentés à l'ANSEJ par les jeunes promoteurs ne sont pas soumis à des instances spécialisées telles que les comités techniques et autres commissions de sélection.
 - L'âge du promoteur : le promoteur doit avoir entre 19 ans et 35 ans. L'âge du gérant peut aller jusqu'à 40 ans à condition que le projet génère au moins trois emplois permanents ;
 - La situation de chômage : les promoteurs doivent être en situation de chômage au moment du dépôt de leurs dossiers ;
 - La qualification : les promoteurs doivent disposer de qualifications en rapport avec l'activité projetée

Chapitre 02 : les dispositifs d'accompagnement à la création de projet

- ❖ La transparence : les critères d'éligibilité du dispositif sont clairement énoncés dans les textes réglementaires
- ❖ La souplesse : la création d'entreprise est loin d'être une science exacte, le chargé d'étude de l'agence a pour mission d'aider les jeunes promoteurs à configurer leurs projets.

Les formes et les structures de financement de L'ANSEJ

Deux formules de financement sont prévues dans le cadre du dispositif ANSEJ

- Le financement triangulaire : c'est une formule dont l'apport financier du ou des jeunes promoteurs est complété par un prêt sans intérêt accordé par l'ANSEJ et par un crédit bancaire. Ce type de financement est structuré sur deux niveaux :

Niveaux 01 : le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000DA.

Tableau 02: le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000DA

Apport personnel	Prêt sans intérêt (ANSEJ)	Crédit bancaire
1%	29%	70%

Source : Etabli par nos soins à partir de document du dispositif ANSEJ.

Niveau 02 : le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.000.000 DA.

Tableau 03 : le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.000.000DA.

Apport personnel	Prêt sans intérêt (ANSEJ)	Crédit bancaire
2%	28%	70%

Source : Etabli par nos soins à partir du document du dispositif ANSEJ.

Le financement mixte : Dans ce type de financement l'apport financier du ou des jeunes promoteurs est complété par un prêt sans intérêt par l'ANSEJ. L'apport financier est réparti en deux niveaux, à savoir :

Niveaux 01 : le montant d'investissement de 5.000.000 DA

Tableau 04 : le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000DA

Apport personnel	Prêt sans intérêt (ANSEJ)
71%	29%

Source : Etabli par nos soins à partir de document du dispositif ANSEJ.

Niveaux 02 : le montant d'investissement de 5.000.0001 à 10.000.000 DA.

Chapitre 02 : les dispositifs d'accompagnement à la création de projet

Tableau 05 : le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.000.000 da

Apport personnel	Prêt sans intérêt (ANSEJ)
72%	28%

Source : Etabli par nos soins à partir de document du dispositif ANSEJ.

2-5-Les politiques de l'ANSEJ

Mesures d'amélioration du dispositif ANSEJ. En 2003, le dispositif de l'ANSEJ a été complété par de nouvelles mesures suites aux différentes rencontres d'évaluation. Ainsi les principales mesures introduites sont le relèvement du seuil de l'investissement de 4 à 10 millions de dinars, la revue à la baisse des niveaux de participation des jeunes en fonds propres à 5% pour les projets dont le coût d'investissement est égal ou inférieur à 2 millions de dinars et 10% pour les projets dont le coût est compris entre 2 et 10 millions de dinars. En plus de l'élargissement du bénéfice des avantages au profit des micros entreprises en situation d'expansion, de la défiscalisation des véhicules de tourisme lorsqu'ils constituent l'outil principal de l'activité et la franchise de la TVA sur les services. Cela s'ajoute à la suspension de l'autofinancement utilisé par certains promoteurs comme couverture pour fuir les impôts ce qui peut conduire le dispositif au dérapage.

Du côté des banques, ils ont procédé à la décentralisation du pouvoir de décision relatif à l'octroi de l'accord du crédit bancaire au niveau de l'agence, la réduction des délais d'étude, le prolongement de la durée du crédit à 5 et 7 ans en fonction de la nature du projet avec des différés de remboursement allant de 6 mois à deux ans, et des échéanciers de remboursement semestriels ou annuels selon la nature de l'activité et la durée du crédit, intégration du fond de roulement du démarrage dans la structure de l'investissement bancaire (il doit couvrir une période de trois mois), la possibilité d'octroi de crédit d'exploitation, et enfin la suppression de l'hypothèque de biens immeubles par les jeunes promoteurs comme condition à l'octroi de crédit par les banques. D'autre part, des amendements ont été apportés, au décret exécutif 98-200 du 9 juin 1998 portant création et fixant les statuts du fonds de caution mutuelle de garantie risque/crédits jeunes promoteurs. Ces amendements portent la révision des mécanismes de couvertures des crédits et l'extension du réseau d'établissements financiers pouvant participer au dispositif et l'augmentation des ressources du fonds.

- ❖ Aides financières et avantages fiscaux du dispositif ANSEJ

Chapitre 02 : les dispositifs d'accompagnement à la création de projet

Ces aides financières et avantages fiscaux sont accordés sur deux phases, phase de réalisation

Aide financière : En plus du prêt non rémunéré connue, trois autres prêts non rémunérés aux jeunes promoteurs :

➤ Phase exploitation

- Des avantages fiscaux sont accordés à la micro-entreprise pour une période de trois (03) ans à partir du démarrage de l'activité ou de six (06) ans quand le projet est implanté dans une zone spécifique. Cette période d'exonération est prolongée de deux (02) années lorsque le jeune promoteur s'engage à recruter au moins trois (03) employés pour une durée indéterminée. Ces avantages concernent :
- L'exonération totale de l'IBS, de l'IRG et de la TAP
- L'exonération de la taxe foncière sur la construction et additions de constructions destinées aux activités des micro-entreprises.
- L'exonération de la caution de bonne exécution pour les artisans et les micro-entreprises lorsqu'ils entretiennent dans la restauration des biens culturels.

➤ La phase d'extension

- Franchise de la TVA pour les acquisitions des biens d'équipement et services directement dans la réalisation de l'investissement.

-L'exonération totale d'impôts pendant les trois premières années de mise en exploitation du projet, cette période est portée à six ans lorsque le projet est implanté en zone à promouvoir.

- Application du taux réduit de 5% en matière de droits de douanes pour les biens d'équipement importés entrant directement dans la réalisation de l'investissement.

- Un prêt non rémunéré (PNR) octroyé par l'ANSEJ et modulé selon le type et le niveau de financement.

- Bonification des taux d'intérêt bancaires à 50% en zones normales et 75% en zones spécifiques. Ces taux à 75% en zones normales et 90% en zones spécifique quand l'activité est du secteur de l'agriculture, de l'hydraulique ou la pêche

- Un prêt non rémunéré de 5.000.000DA destiné aux diplômés de la formation professionnelle, pour l'acquisition de véhicules ateliers en vue de l'exercice des activités de plomberie, électricité, bâtiment, chauffage, climatisation, vitrerie, peinture, mécanique, automobile ;

- Un prêt non rémunéré de 5.000.000DA pour la prise en charge du loyer des locaux destinés à la création d'activité sédentaires ;

Chapitre 02 : les dispositifs d'accompagnement à la création de projet

- Un prêt non rémunéré pouvant aller jusqu'à 10.000.000DA au profit des diplômés de l'enseignement supérieur, pour la prise en charge du loyer des locaux destinés à la création des cabinets groupés en vue de l'exercice d'activités relevant des domaines médical, auxiliaires de justice, expertise comptable, commissariat aux comptes, comptables agréés, bureau d'étude et de suivi des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique.
- Ces trois prêts non rémunérés ne sont pas cumulatifs et sont accordés exclusivement pour les promoteurs sollicitant :
 - un financement triangulaire faisant intervenir la banque, l'ANSEJ et le promoteur, uniquement pour la phase création d'activité.
 - La bonification des taux d'intérêt bancaires : dans le cadre du financement triangulaire, l'ANSEJ prend en charge une partie des intérêts du crédit bancaire. Le niveau de la bonification varie selon la nature et la localisation de l'activité.

❖ Avantages fiscaux

- Application du taux réduit de 5% en matière de droit de douane pour les biens d'équipement importés entrant directement dans la réalisation de l'investissement ;
- Exemption du droit de mutation à titre onéreux sur les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'activité ;
- Exonération des droits d'enregistrement sur les actes constitutifs des micro-entreprises

2-6-Répartition des Attestations d'Eligibilité et de conformité par secteur d'activité

L'attestation d'éligibilité du projet est obtenue après un entretien d'orientation avec le chargé d'étude de l'agence qui vérifie également les critères réglementaires d'éligibilité de jeunes promoteurs.

Le tableau suivant représente la répartition des attestations d'éligibilité et de conformité délivré depuis la création jusqu'à 31/12/2019 au niveau national.

Tableau 06 : Répartition des attestations d'éligibilité et de conformité par secteur d'activité depuis la création au 31 Décembre 2019

Chapitre 02 : les dispositifs d'accompagnement à la création de projet

Secteur d'Activité	Total des attestations d'Eligibilité et de conformité Délivrées	%	Phase création	Phase extension
			Attestations d'Eligibilité Délivrées	Attestations de conformité
Agriculture	136 600	19,01%	136 364	236
Artisanat	80 810	11,25%	80 558	252
Bâtiment et travaux publics	49 997	6,96%	49 198	799
Hydraulique	1 598	0,22%	1 564	34
Industrie	63 676	8,86%	63 141	535
Maintenance	7 295	1,02%	7 256	39
Pêche	2 261	0,31%	2 256	5
Professions Libérales	14 023	1,95%	13 496	527
Services	236 161	32,87%	234 615	1 546
Transport Frigorifique	23 310	3,24%	23 174	136
Transport de Marchandises+GPL	73 565	10,24%	73 004	561
Transport de Voyageurs	29 214	4,07%	27 853	1 361
Total	718 510	100%	712 479	6 031

Source :Bulletin d'information statistique de la PME N°36

La répartition des attestations d'éligibilité et de conformité par secteur d'activité depuis la création au 31 Décembre 2019 repris dans le tableau ci-dessus laisse apparaître une forte proportion des attestations délivrées pour le secteur des services qui représente 32.87% de l'ensemble des attestations délivrées par l'ANSEJ, suivi de service agriculture qui accueille près de 19.01% des attestations délivrées, puis le secteur artisanat qui enregistre un pourcentage de 11.25% de l'ensemble des attestations délivrées. Nous trouvons le secteur de transport de marchandise+GPL qui accueille environ 10.24% de l'ensemble des attestations délivrées. Nous avons le reste des secteurs qui ont marqué des pourcentages minimes qui se varie de 0% à 10% de l'ensemble d'attestation d'éligibilité et de conformité délivrées.

2-7- Répartition des projets financés par secteur d'activité

Le tableau suivant représente les projets financés par secteur d'activité depuis la création de l'ANSEJ jusqu'à la fin 2019 an niveau national.

Tableau 07 :Répartition des projets financés par secteur d'activité depuis la création au 31 Décembre 2019

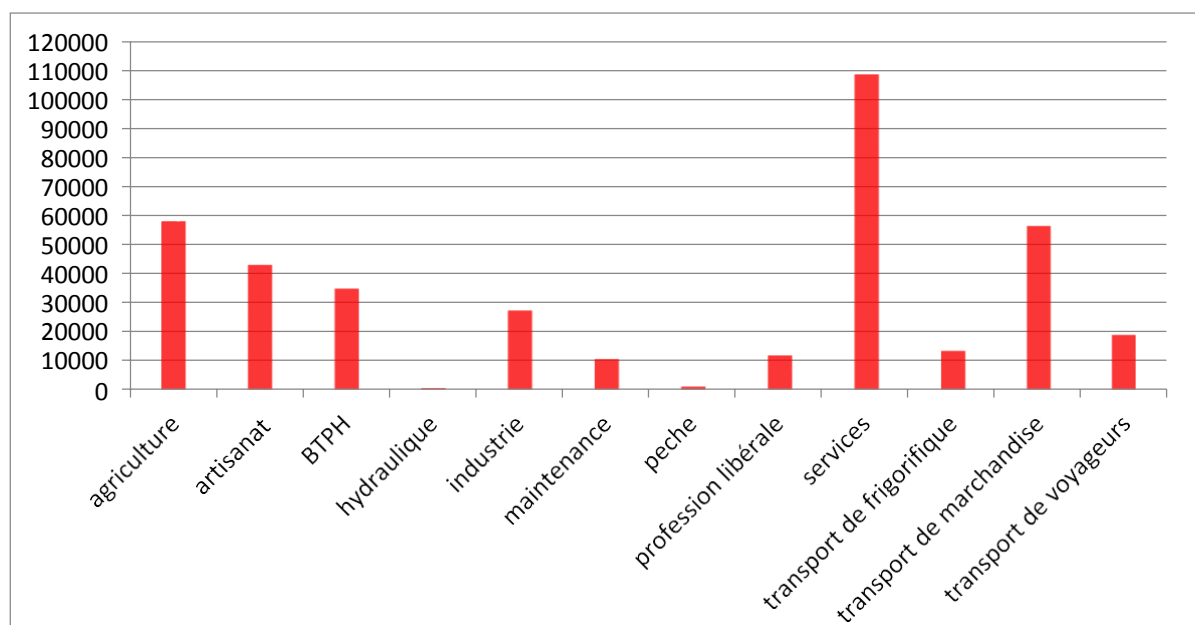
Chapitre 02 : les dispositifs d'accompagnement à la création de projet

Secteur d'Activité	Projets financés	%	Nombre d'emplois correspondants	Nombre moyen d'emplois	Montant d'investissement (DA)	Coût moyen de l'emploi (DA)	Coût moyen d'une micro-entreprise (DA)
Agriculture	58 141	15%	137 498	2	216 230 359 728	1 572 607	3 719 068
Artisanat	43 130	11%	126 514	3	110 871 903 821	876 361	2 570 645
BTPH	34 889	9%	101 121	3	134 870 488 891	1 333 754	3 865 702
Hydraulique	560	-	2 057	4	3 323 563 996	1 615 734	5 934 936
Industrie	27 352	7%	78 721	3	129 921 151 276	1 650 400	4 749 969
Maintenance	10 573	3%	24 350	2	29 204 228 877	1 199 352	2 762 152
Pêche	1 131	0,29%	5 549	5	7 499 507 851	1 351 506	6 630 865
Profession libérale	11 917	3%	26 714	2	32 084 560 550	1 201 039	2 692 335
Services	108 561	28%	252 806	2	354 292 552 702	14 04 400	3 263 534
Transport frigorifique	13 385	3,5%	24 132	2	33 767 158 812	1 399 269	2 522 761
Transport de marchandise	56 530	14,7%	96 237	2	145 557 153 559	1 512 486	2 574 866
Transport de voyageurs	18 997	5%	43 698	2	46 707 206 849	1 068 864	2 458 662
Total	385 166	100%	919 397	2	1 244 329 836 912	1 353 420	3 230 633

Source : Bulletin d'information statistique de la PME N°36

La figure n° 01 représente le bilan des entreprises financées par le dispositif ANSEJ depuis la création jusqu'à 31/12/2019.

Figure 01 : Répartition de projet financé par secteur d'activité depuis la création jusqu'à 31 décembre 2019



Source : établi par nous à partir des données de tableau précédent

Nous constatons que le nombre de projets financés est plus important et plus élevés dans le secteur des services en le comparant aux autres secteurs, il enregistre près de 108561

Chapitre 02 : les dispositifs d'accompagnement à la création de projet

projets financés suivi de secteur d'agriculture qui accueille 58141 projets, suivi de secteur de transport de marchandise qui enregistre un nombre de 56530 projets, suivi de secteur d'artisanat qui accueille près de 43130 projet financé, puis le secteur de BTPH avec un nombre de 34889 projets financés, pour le secteur de l'industrie nous avons 27352 projets financés suivi de secteur de transport de voyageurs qui enregistre un nombre de 18997 de projets financés. Dans les dernières positions, nous trouvons le secteur de transport frigorifique qui accueille environ 13385 projets, le secteur de profession libérale avec un nombre de 11917 de projets financés. Enfin, les deux secteurs pêche et hydrauliques qui enregistre un nombre minime de projets financés respectivement de 1131 et 560 projets.

2-8-Répartition des projets financés par genre et par secteur d'activité

Le tableau suivant représente les projets financés par genre et par secteur d'activité depuis la création de l'ANSEJ jusqu'à la fin 2019 au niveau national.

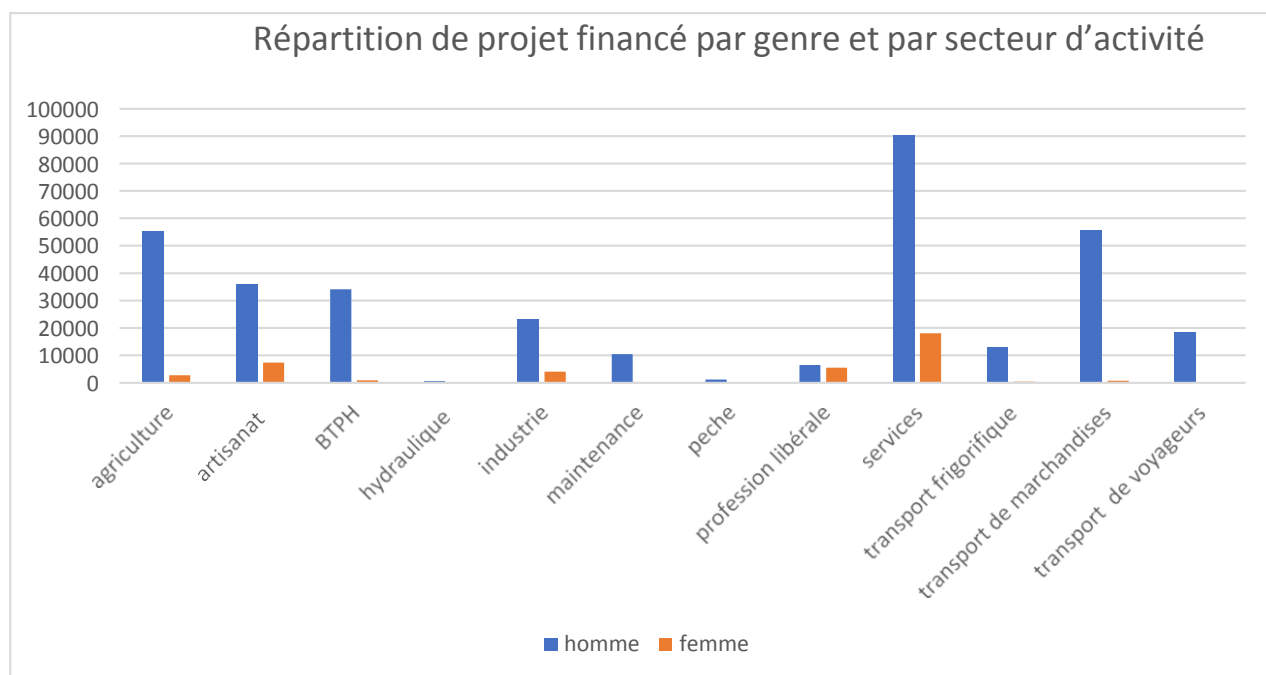
Tableau 08 : Répartition des projets financés par genre et par secteur d'activité depuis sa création au 31 Décembre 2019

Secteur d'Activité	Projets financés	Hommes	Femmes	Taux de Féminité
agriculture	58 141	55 441	2 700	5%
artisanat	43 130	35 793	7 337	17%
BTPH	34 889	34 069	820	2%
hydraulique	560	535	25	4%
industrie	27 352	23 348	4 004	15%
maintenance	10 573	10 396	177	2%
pêche	1 131	1 115	16	1%
profession libérale	11 917	6 439	5 478	46%
services	108 561	90 550	18 011	17%
transport frigorifique	13 385	12 996	389	3%
transport de marchandises	56 530	55 821	709	1%
transport de voyageurs	18 997	18 516	481	3%
Total	385 166	345 019	40 147	10%

Source : Bulletin d'information statistique de la PME N°36

Figure 02 : Répartition des projets financés par genre et par secteur d'activité depuis sa création au 31 Décembre 2019

Chapitre 02 : les dispositifs d'accompagnement à la création de projet



Source : établi par nous à partir des données de tableau précédent

D'après cette figure et le tableau précédent, nous avons constaté que depuis sa création jusqu'à l'année 2019, le dispositif ANSEJ a financé un total de 345019 de projets d'hommes et 40147 projets de femmes. Donc le nombre de projets financés pour les hommes est plus important que celui des femmes et cela dans tous les secteurs. De ce fait, nous remarquons que les hommes sont orientés le plus vers le dispositif ANSEJ par rapport à la gente féminine.

Conclusion

La création d'entreprise est un acte important dans l'entrepreneuriat. Elle est considérée comme une solution pour la réduction du chômage et de la pauvreté en créant de nouveaux emplois. Pour cela, l'Algérie a mis en place divers mécanismes pour soutenir les jeunes porteurs de projets afin de les concrétiser.

L'ANSEJ est la structure la plus active que l'État Algérien a créée pour soutenir ces jeunes désirant créer leurs propres projets à caractère productif et leur fournir le capital et l'accompagnement nécessaires. De ce fait le champ d'analyse est consacré à la répartition des projets financés par ce dispositif, le but de notre réflexion consiste à étudier le nombre de projets financés par genre et par secteur d'activité afin d'illustrer la contribution et le rôle de l'ANSEJ dans la création de nouveaux projets.

**Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux,
contraintes et perspectives**

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

Introduction

La petite et moyenne entreprise fait l'objet actuellement d'une étude particulière, dans la mesure où elle participe activement au développement socio-économique, elle est par définition un outil remarquable pour mobiliser la volonté et les capacités créatrices humaines. Ce chapitre sera donc scindé en deux sections, la première sur la PME, sa définition et sa classification et ses caractéristiques. La seconde section traite la répartition et le développement des PME algériennes.

Section 01 : Les PME en Algérie

La création des PME ne cesse d'être d'actualité depuis les années 80, alors que le modèle de la grande entreprise à l'intégration verticale s'essouffle. Grâce à son statut dynamique qui prend en considération les caractéristiques et les changements de l'environnement dans lequel elle évolue, la petite entreprise est considérée comme une cellule de richesse, une source de satisfaction aux besoins économiques et sociaux en matière de croissance économique et de développements régionaux. En Algérie, comme dans d'autres pays, les PME constituent la grande partie du tissu économique et les résultats ne sont apparus qu'à partir des années 2000, après une série de mesure d'accompagnement des entreprises pour les amener à acquérir une capacité suffisante de compétitivité. Dans cette section nous allons traiter des caractéristiques des PME en Algérie en termes de nombre, d'employés, de répartition selon les régions, les activités et du volume, et résultats réalisés au niveau des PME algériennes et les comparer aux enjeux de ces entreprises.

1-Définition et les critères de classification des PME

Les PME se distinguent selon leur taille, mesures d'effectif, chiffre d'affaires, la taille retenue n'est pas universelle car les limites différentes selon les pays.

1-1- Définition de PME en Algérie

La définition des PME est celle adoptée par UE, elle est reprise par la loi n :01-18 du 12 décembre 2001 « les PME algériennes comme une entreprise de production de biens et de service, employant entre 1 à 250 personnes pendant une année, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de DA ou dont le bilan total n'excède pas 500 millions de DA et qui respecte le critère d'indépendance » puis elle est modifiée par la loi n :17-02 du 10 janvier 2017.

- Définition adoptée le 22 décembre 2016 par le conseil de la nation à Alger :

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

Les membres du conseil de la nation ont adopté, à Alger le 22 décembre 2016 à l'unanimité; la loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise amendement et complétant la loi 01-18 du 12 décembre 2001, dans l'article 5 la PME est définie : comme étant une entreprise de production de biens et/ou service employant de 1 à 250 personnes et dans le chiffres d'affaire annuel n'excède pas 4 milliards de DA ou le total du bilan annuel n'excède pas 1 milliard DA avec un capital qui n'est pas détenu à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant pas à la définition des PME.

Le tableau ci-dessous récapitule les critères de définition des PME en Algérie

Tableau 09 : Définition des PME selon la loi n 17-02 du 10 janvier 2017.

Entreprise	Effectives	Chiffre d'affaires (DA)	Total du bilan (DA)
Très petites	1-9	<40 millions	<20millions
Petite	10-49	<400 millions	<200millions
Moyenne	50-250	400 millions-4 milliards	200millions-1miliard

Source : élaboré à partir des données de l'adoption de la nouvelle loi, amendement et complétant de la loi 01-18

- La très petite entreprise : est définie comme une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant le chiffre d'affaires inférieur de 40 millions de Dinars ou le total du bilan annuel n'excède pas de 20 millions Dinars
- La petite entreprise : est définie comme une entreprise employant de dix (10) à quarante-neuf (49) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas quatre cent (400) millions de dinars algériens, ou dont le total du bilan annuel n'excède pas deux cent (200) millions de dinars algériens (JORA n° 02,11 janvier 2017, Art 09, p.05).
- La moyenne entreprise : La moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant de cinquante (50) à deux cent cinquante (250) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre quatre cent (400) millions de dinars algériens et quatre (4) milliards de dinars algériens ou dont le total du bilan annuel est compris entre deux cent (200) millions de dinars algériens et un (1) milliard de dinars algériens (JORA n° 02,11 janvier 2017, Art 08, p.05).

1-2- Les caractéristiques des PME algériennes

Les caractéristiques des PME sont multiples, nous citons :

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

1-2-1- Les caractéristiques organisationnelles des PME

L'organisation de la PME est beaucoup moins complexe que celle de la grande entreprise. En effet, contrairement aux grandes firmes caractérisées par des structures organisationnelles complexes à plusieurs niveaux et un système d'information formel et bien élaboré, les PME possèdent une structure organisationnelle simple avec un ou deux niveaux hiérarchiques et un système d'information simplifié et informel.

1-2-1-1- La structure organisationnelle des PME

Parallèlement à leur taille réduite, la structure des PME est très simple. Elle est caractérisée par un sommet hiérarchique réduit qui se limite à deux niveaux et une centralisation du pouvoir autour d'une seule personne. Cependant, nous pouvons distinguer plusieurs formes de structures adoptées par ces entreprises. Mahé de Boiselandelle dans son livre « gestion des ressources humaines dans les PME » distingue cinq formes de structures organisationnelles des PME :

- ♣ La Structure simple : elle est caractérisée par un sommet stratégique réduit, une ligne hiérarchique courte et l'absence du soutien logistique ;
- ♣ La structure mécaniste : caractérisée par un sommet stratégique réduit, une ligne hiérarchique courte, un faible soutien logistique et une formalisation progressive du centre opérationnel ;
- ♣ La structure d'expertise : fonction de l'organisation et du mode de production du service demandé. Par rapport à la précédente forme, ces entreprises ont un soutien logistique conséquent et un centre opérationnel très important ;
- ♣ La structure par chantier : se distingue des autres par un renforcement de la ligne hiérarchique, d'un centre opérationnel mis en place en fonction des chantiers, d'un soutien logistique centralisé et d'un sommet stratégique technico-commercial ;
- ♣ La structure par projet : qui suit les projets mis en place au niveau de l'entreprise.

1-2-1-2- Un processus de décision peu formalisé

Contrairement aux grandes entreprises qui doivent préparer « des plans » relativement précis et des actions protégées afin que toute organisation puisse s'y référer, les PME échappent à la règle de la planification et plus souvent la décision dans ces entreprises est constituée de trois étapes « intuition-décision-action » ce qui fait la stratégie est avant tout simple et souple.

1-2-1-3- Un système d'information et communication peu organisé

Plusieurs auteurs s'accordent pour dire que le système d'information peu organisé se retrouve au niveau interne et externe.

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

♣ Au niveau interne : permettant une diffusion rapide et descendante entre la direction et les employés.

♣ Au niveau externe : Les PME ne consacrent pas les moyens suffisants pour commander des études de marchés coûteuses et complexes pour influencer la stratégie de l'entreprise ainsi que la réception d'un flux d'informations sur leur marché où leur produit engendre une réaction plus rapide ce que signifie jusqu'à certain point les limites et la simplicité de ce système d'information.

1-2-2- La centralisation de la gestion

Le chef d'entreprise toujours présent et participe dans tous domaines de la gestion. En rapport direct avec chaque membre de son personnel. Il apparaît très souvent comme l'acteur central et incontournable pour toutes les décisions relatives à l'organisation ou de la gestion de l'entreprise, nous pouvons parler de la personnalisation de la gestion, en la personne du propriétaire-dirigeant qui est à la fois entrepreneur, manager dans le cas de très petites entreprises.

Cette centralisation de la gestion s'explique par la dimension affective entre le dirigeant de la PME

L'entrepreneur joue un rôle clé dans la mesure où il personnalise la PME qu'il dirige, de part son statut (propriétaire-dirigeant, créateur d'entreprise), sa fonction, son mode de gestion dans un contexte de défi économique ou l'innovation et la recherche de solutions sont les éléments moteurs. Son objectif essentiel est d'assurer un profit suffisant pour maintenir la continuité de l'entreprise. L'entrepreneur est vu comme un innovateur car il possède une très forte influence sur la conduite des affaires, notamment due à sa position hiérarchique. Il est l'un des acteurs qui initie et implante les innovations.

Au niveau psychologique, l'entrepreneur doit avoir une certaine attitude d'ouverture face à la nouveauté. Il est l'acteur principal capable de transformer un simple réseau en grappes synergétiques d'entreprises et de technologies qui permettent le développement de nouvelles opportunités d'affaires. Si certains entrepreneurs sont plus rapides à saisir les opportunités et à prendre des risques, ils ne sont pas tous en mesure de les saisir efficacement.

L'influence parfois excessive de l'entrepreneur sur son entreprise peut, à l'occasion, faire en sorte que l'entreprise conserve un manque d'habileté et des stratégies inadéquates à l'égard de l'innovation (ST -PIERRE, J. et MATIEU.M). MARCHESNAY distingue deux types d'entrepreneur à savoir :

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

♣ L'entrepreneur PIC « pérennité-indépendance-croissance » Ce chef d'entreprise utilise des capitaux d'origine familiale car il appréhende l'endettement, comme il préfère et veut garder son indépendance patrimoniale.

♣ L'entrepreneur CAP « croissance-autonomie-pérennité » La préoccupation de cet entrepreneur est de savoir de quelle manière peut-il accroître sa part dans le marché et conserver l'autonomie de direction à la fois. Il est davantage tourné vers les problèmes de marché.

1-2-3-Faible spécialisation du travail

La division du travail et la spécialisation des tâches aux seins des PME sont très faibles, particulièrement aux seins des petites et des très petites entreprises. Cette faible spécialisation selon MARCHESNAY, est « constatée tant en niveau fonctionnel où l'on observe le plus souvent une difficulté à différencier les tâches, différenciation qui ne va s'affirmer qu'avec l'accroissement de la taille » (MARCHESNAY. M, 2000, P. 6)

1-2-4- Un environnement très influent

La cohabitation entre PME et son environnement peut être analysée par deux axes :

♣ Le degré de vulnérabilité : (induite par le type d'activité) peut s'analyser sur deux pôles : « complexité des technologies, accessibilité et turbulence ». La PME sera d'autant plus vulnérable que l'environnement sera plus complexe et plus turbulent.

♣ Le degré de dépendance : (induite par le type d'acteur) s'évalue par les relations d'affaires entre la PME et ses partenaires (fournisseurs de biens et services, clients et distributeurs).

1-2-5- S'afficher unique et se différencier

Les PME cherchent toujours une image unique sur le marché par rapport aux grandes entreprises en se basant sur une stratégie axée sur la différenciation et spécialisation. Il peut s'agir d'un produit ou service spécifique, d'une situation géographique particulière, de cible etc.

1-2-6- Le marché de la PME

Le marché de la PME est souvent local et peut exporter sur le marché étranger. « Une PME est une entreprise qui, en terme économique, ne possède qu'une part relativement petite d'un marché » (KMUPS.A.M & WITERWELGHE.R, 1984)

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

1-2-7- L'indépendance de l'entreprise

Ce dernier critère suppose, qu'une entreprise de taille réduite appartenant à un groupe plus important ne peut être considérée comme une PME : il ne peut donc s'agir de filiales, d'établissements dépendants de grandes structures, etc.

2- Classification des PME

Le secteur des PME contient de multiples approches, ce qui fait que pour les concevoir et mieux les connaître, il a été procédé à leur classification selon les différents domaines d'activités :

2-1-En fonction de l'activité

La PME peut être classée en fonction de l'activité comme suit :

Artisanale : effectuer un travail manuel pour le vendre.

Commerciale : acheter pour revendre sans transformation.

Industrielle : transformer la matière première et vendre des produits finis (ou semi-finis).

Agricole : cultiver la terre et vendre la récolte.

Entreprises de services : fournir un travail sans fabriquer d'objet et le vendre.

2-2-En fonction du secteur économique déterminé par l'activité principale

- Primaire : secteur d'activité correspondant à la production de matière brute (Agriculture, l'exploitation des forêts, la pêche, la chasse en relève, et on lui rattache souvent les mines et carrière).
- Secondaires : secteur d'activité économique correspondant à la transformation de matière brutes et à la production de produit final.
- Tertiaire : ensemble des activités économiques qui ne relèvent ni du travail industriel ou artisanat. Il s'agit de la production des biens, forment un ensemble composite qui comprend le commerce, les transports, l'administration et les services publics.
- Ajoutons à cela un quatrième secteur qui est le secteur quaternaire (communication, informatique...).

Classification par forme juridiques

Les formes revêtues par des entreprises classées suivant le caractère juridique sont divers. Nous distinguons les entreprises privées, et les entreprises publiques.

2-3-1-Les entreprises privées

Les entreprises privées dépendant d'un capital appartenant à une ou plusieurs personnes. Elles peuvent être de types associations ou nominatives. Cette typologie distingue :

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

- **Société anonyme (SA)**

Ce type de société nécessite au minimum sept associés qui mettent dans le capital des actions. La société responsable des dettes en cas de faillite qu'a concurrence de son capital.

- **Entreprise individuelle (EI)**

Ce type des sociétés ne nécessite pas d'associé, la personne est responsable de la totalité des dettes en cas de faillite et l'on peut saisir ses biens personnels.

- **Société à responsabilité limitée (SARL)**

Société à responsabilité limitée nécessite au moins deux associés qui mettent dans le capital des actions. La société est responsable des dettes en cas de faillite qu'a concurrence de son capital. Elle est administrée par gérant.

- **Entreprise universelle à responsabilité (EURL)**

EURL nécessite au minimum un associé qui met dans le capital des actions. La société est responsable des dettes en cas de faillite qu'a concurrence de son capital.

- **Société par action (SPA)**

La SPA, société par actions, est la forme par excellence pour les grandes sociétés. Composée de minimums sept actionnaires, elle est gérée par un conseil d'administration composé de trois membres au minimum et jusqu'à douze au maximum. Pour la constitution d'une SPA, un capital minimum de cinq millions (5.000.0000) DZD est exigé en cas d'appel public à l'épargne. Dans le cas contraire, le capital social minimum est d'un million (1.000.000)DZD.

- **Société en nom collectif (SNC)**

La SNC, société en nom collectif, est la forme parfaite pour plusieurs associés généralement adapté pour les entreprises familiales. Et dont le capital social n'est pas exigé. Dans cette forme de société la gérance appartient à tous les associés, sauf désignation d'un gérant, associé ou pas après. Cette décision ne peut être prise sans l'accord préalable de tous les associés.

2-3-2-Les entreprises publiques

Les entreprises publiques sont celles où tout ou partie du capital et du pouvoir de décision appartiens à une collective publique. Ces entreprises et dont le nombre tend aujourd'hui à se réduire avec en œuvre de programme privatisation, ont des objectifs variés en fonction de leur situation.

3-Evolution des PME en Algérie

Depuis la fin des années 1980 tous les gouvernements Algériens ont compris que le secteur public seul ne peut répondre aux besoins économiques et sociaux grandissant du pays,

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

par conséquent le recours au secteur privé est une nécessité absolue. La PME avant cette date n'a joué qu'un rôle secondaire.

- **La période allant de 1980 à 1988**

La récession économique des années 1980 était principalement due à la chute des prix du pétrole et à la montée des protestations sociales, qui ont contraint les pouvoirs publics algériens à engager un processus de réforme économique à long terme, visant à réaliser la libéralisation de l'économie nationale et à tourner l'avantage vers le secteur privé. Les entreprises et le secteur privé occupent une place importante dans le développement économique et la modernisation, et cette volonté a conduit à une augmentation significative du nombre de PME privées. En 1988, l'Algérie a traversé une phase de transition vers une économie de marché, qui a conduit à l'établissement de relations avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, d'une part pour atténuer la crise, appliquer des systèmes de politique monétaire, financière, économique et commerces. Et a décidé de privatiser de nombreuses entreprises publiques et de contribuer au développement des PME dans certaines activités.

- **A partir des années 90**

Avec l'adoption d'un nouveau code d'investissement qui se voulait être la pierre angulaire d'une nouvelle politique économique d'ouverture et de promotion de l'investissement ce code a eu pour un but :

- la promotion de l'investissement
- l'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers
- la réduction des délais d'étude de dossier d'investissement fixés à 60 jours
- le remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir

A partir 1995, les pouvoirs publics sont intervenus par l'adoption des nouvelles lois sur la privatisation des entreprises publiques, et la gestion des capitaux marchands de l'Etat, ou plus de 800 entreprises ont été touché par les mesures de dissolution.

- **La période de 2000**

En 2001 les pouvoirs publics ont renforcé les dispositions relatives au développement des investissements productifs par une nouvelle loi 01-08 du 20/08/2001 relative d'orientation sur la PME visant la promotion de l'entrepreneuriat, ainsi le nombre des PME a considérablement accru pour atteindre 245842 PME en 2005 soit une évolution du 9% par

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

rapport à 2004, pour passer à 658 737 PME en fin 2011 (Bulletin d'information statistique du ministre de la PME, 2013).

A partir 2004 le secteur privé qui prédomine dans la plupart des secteurs d'activités économiques, malgré les difficultés et les obstacles que rencontrent les petits entrepreneurs depuis des années et la stigmatisation dont fait l'objet l'initiative privées des statistiques du ministère de la PME nous montre une forte croissance continue du parc des PME et des artisanats

- **En 2009**

Les PME sont réagies par l'ordonnance n° 09-01 du 22 juillet 2009, portant loi de financement complémentaire pour 2009. En effet, le gouvernement a inscrit dans son agenda une panoplie de mesures incluant divers organismes tels que les banques, l'ANSEJ, la CNAC, et l'ANGEM, à coté de création d'emplois et du développement des secteurs de l'agriculture et du tourisme.

Depuis l'indépendance l'Algérie a mis en œuvre une série de réformes pour lancer son économie. Ces étapes sont résumées dans le tableau ci-dessous

Tableau 10 : Les étapes de mise à niveau des PME Algériennes

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

L'année	L'évènement
1982	lancement d'un nouvel organisme pour investissement dans l'économie par le décret 82/11 du 21/02/1982
1983	Création d'un comité pour l'orientation, le suivi, la coordination pour investissement privé
1987	L'ouverture de la chambre nationale du commerce
1988	Début des réformes, l'adaptation de l'économie de marché
1990	L'émission de la loi sur la monnaie et de prêts
1993	Promotion des investissements par le décret 93/12 du 05/10/1993
1994	Création du ministère du PME
1995	Début de libération du commerce et encouragements de privatisation
2001	Promulgation de la loi d'orientation N° 18/2002 qui contient la loi de la promotion des PME
2002	Décret exécutif N° 373/2002 du 11/11/2002 pour la création d'une caisse de garantie pour les crédits bancaires adressés aux PME
2003	Création d'un programme pour l'information économique concernant les PME
2003	L'ouverture des bureaux régionaux, réhabilitation des PME
2004	Organisation de session nationale pour les PME 14-15/01/2004
2005	Création de l'ANDI
2005-2009	L'Etat a consacré un montant de 4 milliard de dinars pour le développement des industries artisanales en région rurales et l'étude pour la création de musée des fabrications artisanales et traditionnel

Source : politique de développement des PME en Algérie WWW.pmeart-dz.org

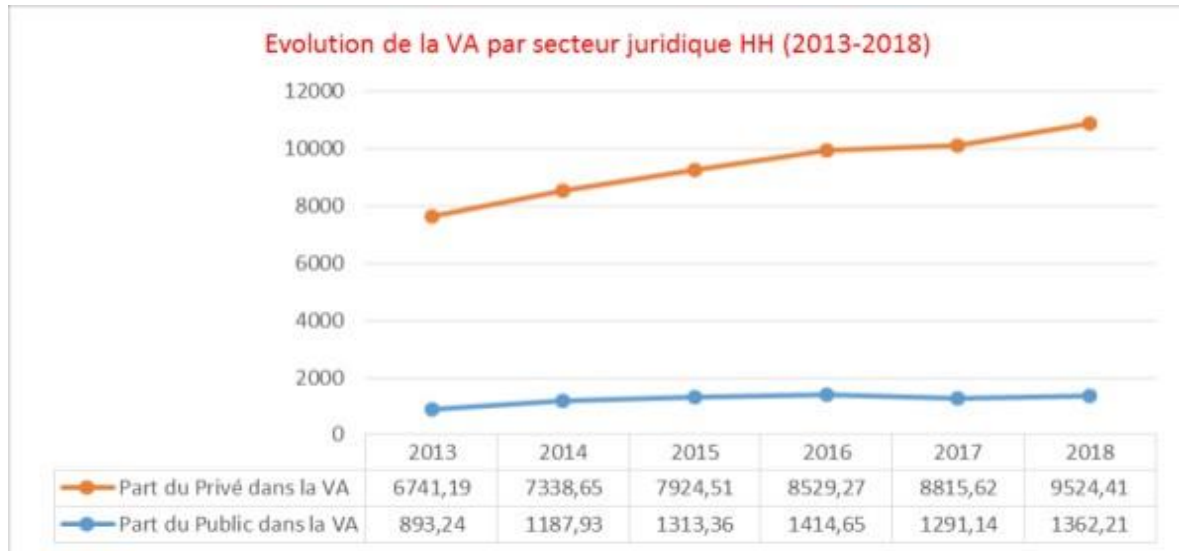
4- La place et le rôle des PME en Algérie

Les PME en Algérie jouent un rôle très important grâce au grand nombre de ces entreprises qui permettent d'un côté, d'employer un bon nombre de personnes de différents niveaux et d'un autre côté de contribuer à la valeur ajoutée hors hydrocarbures. Les investisseurs privés sont

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

intéressés par ce dernier et attirés beaucoup plus par les grandes entreprises qui nécessitent un soutien et une intégration que peut garantir les PME avec les projets de la sous-traitance.

Figure 03 : Évolution du VA par secteur juridique hors hydrocarbures (2013-2018)



Source : établi par nous-mêmes à partir de données des bulletins d'information annuels du ministère de la PME N 36

En 2018, la part de la valeur ajoutée apportée par le secteur privé est de 87,49% de PIB hors hydrocarbures avec 9524,41 milliards de DA, soit un taux d'évolution de 0,26% par rapport à l'année précédente, en dépit de leur nombre, la participation des PME algériennes reste restreinte dans la création de la richesse, une situation due à plusieurs contraintes foncières et financière qui pèsent lourdement sur l'essor de l'initiative privée.

Tandis que, la part de la valeur ajoutée apportée par le secteur public, en 2018, est de 12,51% de PIB hors hydrocarbures, avec 1362,21 milliards de dinars, soit un taux de régression de 0,26% par rapport à l'année précédente.

Les petites et moyennes entreprises ont largement contribué au développement économique. Elles constituent la part écrasante des entreprises dans toutes les économies. Elles sont à l'origine de la création de la grande majorité des emplois et représentent un tiers à deux tiers du chiffre d'affaires du secteur privé. Actuellement en Algérie, l'amélioration de l'efficacité des PME reste un enjeu important, car ces entreprises sont de puissants pourvoyeurs d'emplois et créateurs de richesse.

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

Section 02 : La répartition et le développement des PME algériennes

Le développement de la PME est, à la fois, un impératif économique vital et une opportunité stratégique. Elle joue un rôle essentiel dans la création des richesses dans le pays, avec l'accroissement de l'emploi et l'évolution du PIB.

1-Population totale des PME au 31/12/2019

A la fin de l'année 2019, nous enregistrons une population globale de 1193339 PME qui activent principalement dans les services, l'Artisanat et le BTPH, alors que seulement 8,69% des PME sont à caractère industriel privé. Dans ce contexte, le gouvernement a mis en œuvre, de mécanismes pour soutenir et promouvoir cette catégorie d'entreprises, et ce, à tous les stades, allant de la création jusqu'au développement. Les dispositions prises par les pouvoirs publics se sont traduites par la baisse significative des taxes, la facilité d'accès aux crédits, à savoir le FGAR, CGCI-PME et l'ANGEM, sans oublier les différents dispositifs de soutien à la création d'emploi tels que l'ANSEJ, la CNAC et les centres de conseil aux PME et les pépinières d'entreprises. Il est à noter également la création d'un ministère dédié aux start-up et à la micro entreprise ainsi que des incubateurs dans toutes les grandes villes du pays. La micro entreprise qui représente 97% du total des PME, offre plus d'aptitude à l'adaptation aux mutations de la demande et l'évolution des technologies. Elle offre plus de marge pour l'adoption de nouvelles méthodes managériales.

Tableau 11 : population globale des PME à la fin 2019

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

		totale des PME
		✓ 1 193 339
PME créées en 2019		57 642
Cessations d'activités (PME privées)		20 550
PMI privées		103 693 8,69%
PME publiques		243
Densité des PME (Nombre de PME pour 1000 Habitants)	Tous statuts juridiques confondus/ Moyenne internationale	28/45
	Personnes morales privées/ Moyenne internationale	16/45
Emplois (agents)		2 885 651
Importation		41 934,12
Exportation		35 823,54

Source : le bulletin n° 36 des statistiques des PME

1-1- Situation à la fin de l'année 2019

A la fin de l'année 2019, la population globale des PME s'élève à 1193339 entités. Parmi lesquelles nous recensons 99,98% entreprises privées dont plus de 56% sont constituées de personnes morales et 43,73% de personnes physiques. Parmi ces dernières près de 21% sont des professions libérales et 23% sont des activités artisanales. Le reste représente 243 Entreprises Publiques Economiques (EPE) soit un pourcentage de 0,02%.

Tableau 12 : Nombre de PME crée au 31/12/2019

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

	<i>Types de PME</i>	<i>Nbre de PME</i>	<i>Part (%)</i>
1.	PME privées		
	Personnes morales*	671 267	56,25
	Personnes physiques** dont :	52 1829	43,73
	<i>Professions libérales</i>	247 275	20,72
	<i>Activités artisanales</i>	274 554	23,01
2	Personnes publiques*		
	Personnes morales	243	0,02
	S/Total 2	243	0,02
	Total	1 193 339	100,00

Source : le bulletin n° 36 des statistiques des PME

1-2-La répartition des PME par taille

A la fin de l'année 2019, la population globale de la PME est composée de 97% de Très Petite Entreprise TPE (effectif de moins de 10 salariés) qui demeure fortement dominante dans le tissu économique, suivie par la Petite Entreprise PE avec 2,6% et en dernier lieu la Moyenne Entreprise ME avec 0,4%.

Tableau 13 : Typologie des PME

<i>Type des PME</i>	<i>Nombre de PME</i>	<i>%</i>
TPE (effectif de moins de 10 salariés)	1 157 539	97
PE (effectif entre 10 et 49 salariés)	31 027	2,6
ME (effectif entre 50 et 249 salariés)	4 773	0,4
Total	1 193 339	100

Source : Bulletin n° 36 des statistiques des PME

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

1-3- La répartition des PME par nature juridique et le secteur d'activité

1-3-1- Personnes Morales

Les PME (personnes morales) tous statuts confondus sont présentes en force dans le secteur des services qui en concentrent plus de la moitié, suivi par le secteur du BTPH.

Tableau 14 : Répartition des PME (personnes morales) par secteur d'activité

<i>Secteurs d'Activité</i>	<i>PME privées</i> <small>(Source : CNAS)</small>	<i>PME publiques</i> <small>(Source : ECOFIE)</small>	<i>TOTAL</i>	<i>Part en (%)</i>
Agriculture	7 387	94	7 481	1,11
Hydrocarbures, Energie, Mines et services liés	3064	2	3066	0,46
BTPH	190 155	15	190 170	28,32
Industries manufacturières	103 621	72	103 693	15,44
Services	367 040	60	367 100	54,67
Total Général	671 267	243	671 510	100,00

Source : le bulletin n° 36 des statistiques des PME

1-3-2- Personnes physiques

A la fin de l'année 2019, le nombre total des personnes physiques a atteint 521829PME, dont 247 275sont des professions libérales et274554sont des activités artisanales :

- **Professions libérales** : La catégorie des professions libérales regroupe, notamment, les notaires, les avocats, les huissiers de justice, les médecins, les architectes et les agriculteurs. Les professions libérales, au nombre 247 275, exercent à 68,65% dans l'Agriculture, 10,85% dans le secteur de la justice et 20,51% dans la Santé, tel que repris dans le tableau suivant.

Tableau 15 : Professions libérales par secteur d'activité

	<i>Santé</i>	<i>Justice</i>	<i>Exploitations agricoles</i>	<i>Total</i>
Nbre au 31.12.2019	50 710	26 819	169 746	247 275
Part en%	20,51	10,85	68,65	100

Source : le bulletin n° 36 des statistiques des PME

- **Activités Artisanales** : Durant l'année 2019, la CASNOS a enregistré 13902nouvelles affiliations, ce qui porte le nombre total des artisans au 31/12/2019à 274554PME.

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

1-3-3-Répartition des PME par secteur d'activités

- **PME publiques**

Les PME publiques représentent une part minimale dans la population globale des PME. Leur nombre est de 243PMEdurant l'année 2019contre 261durant l'année 2018soit un recul de 6,89%. Cette baisse est due essentiellement à la restructuration de certains portefeuilles du Secteur Public Marchand Industriel (SPMI). Leurs effectifs passent de en 22197 en 2018à 21085salariés en 2019.

Tableau 16 : Répartition des PME publiques par tranche d'effectifs et secteur d'activités

Secteurs d'activités	1 à 9 salariés		10 à 49 salariés		50 à 249 salariés		Nombre global de PME	%	Effectif global	%
	Nombre	Effectifs	Nombre	Effectifs	Nombre	Effectifs				
Industrie	2	11	12	312	58	7203	72	29,63	7526	35,69
Services	1	5	9	272	50	7030	60	24,69	7307	34,65
Agriculture	21	94	57	1432	16	1930	94	38,68	3456	16,39
BTPH	0	0	1	29	14	2435	15	6,17	2464	11,69
Mines et carrières	0	0	0	0	2	332	2	0,82	332	1,57
Total	24	110	79	2045	140	18930	243	100	21085	100

Source : Bulletin n° 36 des statistiques des PME

Les PME publiques exercent dans tous les secteurs d'activité de l'économie nationale, principalement dans l'Agriculture (38,68% des PME/EPE), l'Industrie (29,63%)et les Services (24,69%). Les PME publiques industrielles fournissent plus de 35% des effectifs du SPM de type PME

- **PME Privées**

Le nombre total des PME privées fin 2019 est de 1 193096. Les PME privées se concentrent au niveau du secteur des services (le transport en particulier), l'Artisanat et le BTPH(le bâtiment en particulier).

Tableau 17 : Répartition des PME privées par secteur d'activité

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

	<i>Secteurs d'Activité</i>	<i>Nombre</i>	<i>Part en (%)</i>
I	Agriculture	7387	0,62
II	Hydrocarbures, Energie, Mines et services liés	3064	0,26
III	BTPH	190155	15,94
IV	Industries manufacturières	103621	8,69
V	Services y compris les professions libérales	614315	51,49
VI	Artisanat	274554	23,01
	Total Général	1 193 096	100,00

Source : Bulletin n° 36 des statistiques des PME

Par région

Selon la répartition spatiale du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), les PME sont prédominantes dans le Nord et, à un degré moindre, dans les Hauts-Plateaux.

Tableau 18 : Concentration des PME par région

Région	Nbre de PME 2019	Taux de concentration (%)
Nord	830 438	69,59
Hauts-Plateaux	262 340	21,98
Sud	100 561	8,43
Total Général	1 193 339	100

Source : Bulletin n° 36 des statistiques des PME

La région du Nord regroupe 830438PME, soitprèsde70% des PME du pays, suivie par la région des Hauts-Plateaux avec 262340PME soit près de 22 %, et les régions du Sud et du Grand Sud accueillent 100 561PMEreprésentant 8,43% du total.

➤ La répartition spatiale des PME privées

Tableau 19 : classement de 10 premières wilayas par nombre de PME à la fin de l'année 2019

Wilaya	Nombre de PME
Alger	74540
Tizi-Ouzou	40448
Bejaia	33963
Tipaza	31471
Sétif	30704

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

Oran	30392
Boumerdes	25955
Blida	23770
Constantine	21354
Batna	17972

Source : Bulletins d'information des statistiques de la PME n°36

Nous remarquons que la répartition géographique est inégalement répartie. En effet, la population des PME se concentrent au niveau des dix wilayas du nord, à elle seule **Alger** totalise 74540 PME du total, suivi de **Tizi Ouzou**, qui accueille près de 40448 PME du total de la population de PME du pays. Suivi de **Bejaia** qui est en troisième position, avec un nombre de 33963 PME suivi de la wilaya de **Tipaza** qui accueille près de 31471 PME suivi de **Sétif** qui est en cinquième position avec un chiffre de 30704 PME, ensuite nous avons la wilaya d'**Oran** qui accueille près de 30392 PME, la wilaya de **Boumerdes** a enregistré un chiffre de 25955 PME suivi de **Blida** qui accueille près de 23770 PME créés à la fin de 2019. Dans la neuvième position nous avons la wilaya de **Constantine** qui occupe un chiffre de 21354 PME et enfin la wilaya de **Batna** qui accueille près de 17972 PME à la fin de l'année 2019.

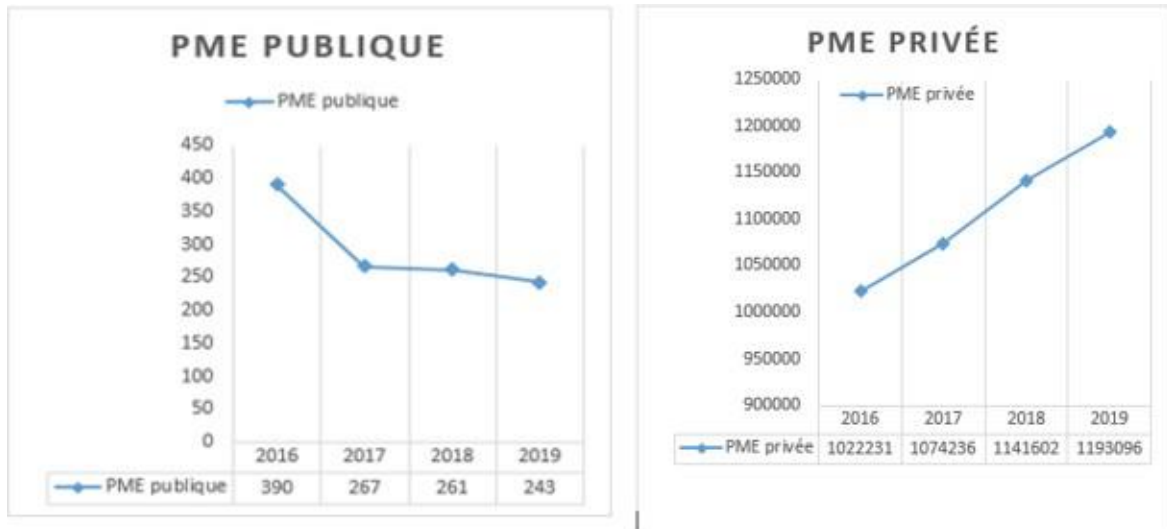
2-Analyse de l'évolution des PME et de l'emploi

2-1-Evolution de la population globale des PME

Globalement, la population de la PME, tous secteurs juridiques confondus, a connu une Croissance considérable en terme du nombre ces dernières années. L'évolution du nombre des PME entre 2016 et 2017 est de 5,07% représentant un accroissement net total de +51 882 PME, entre l'année 2017 et l'année 2018 une croissance de 6.27 % a été enregistré soit un accroissement net total de +67 360 PME et enfin entre 2018 et 2019 une évolution de 4,5%, représentant un accroissement net total de 51476 PME.

Figure 04 : population globale des PME par statut juridique

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives



Source : établi par nous en utilisant les données des bulletins des statistiques des PME

L'augmentation du nombre de PME a été enregistrée dans le secteur privé, elle représente la majorité des entreprises en Algérie. Tandis que les PME publiques ont connu une baisse importante.

Ces résultats sont expliqués par les nombreuses facilitations proposées par l'Etat, pour encourager les investisseurs et les entrepreneurs privés à créer leurs projets. Ainsi que la création de différents dispositifs d'aide afin de garantir le soutien matériel et moral pour les jeunes entrepreneurs, comme la subvention des crédits bancaires et la facilitation des conditions de remboursement. Quant à la régression du nombre de PME dans le secteur public est dû aux politiques de réforme structurelle adoptés par l'Etat Algérien, ce qui a provoqué un changement dans le type et le statut juridique et au nombre de ces entreprises.

2-2-La contribution des PME à la création d'emploi

Les observations provenant de nombreuses économies mettent en évidence le rôle des PME dans la création d'emploi, mais la situation varie selon la taille et le type des PME ainsi que selon les économies. Mais quel que soit les études et les pays, les différents auteurs s'accordent à constater que depuis le début des années 70, la performance des PME en matière d'emploi est meilleure que celle des grandes entreprises. Dans la majorité des pays occidentaux, leur part dans l'emploi a augmenté au cours des 20 dernières années (ENSR, Zoetermeer, 1997). Ce mouvement renverse la tendance qui prévalait auparavant, Ceci confirme donc que la crise des années 70 et ses conséquences ont modifié le sens de la corrélation entre l'emploi et la taille des entreprises.

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

Les PME jouent un rôle essentiel et leur succès aura une incidence directe sur la santé de l'économie et de la société algérienne, puisqu'elles sont le vecteur de la création d'emplois, de la valeur ajoutée et de la croissance économique.

Tableau 20 : Evolution des emplois déclarés par type de PME

Types de PME	Année 2018		Année 2019		Evolution (%)
	Nombre	Nombre	Nombre	Parts (%)	
Salariés	1 594 614	58,53	1 671 473	57,92	4,82
Employeurs	1 107 453	40,65	1 193 093	41,35	7,73
S/Total	2 702 067	99,19	2 864 566	99,27	6,01
PME Publiques	22 197	0,81	21 085	0,73	-5,01
Total	2 724 264	100,00	2 885 651	100,00	5,92

Source : Bulletins des statistiques des PME N 36

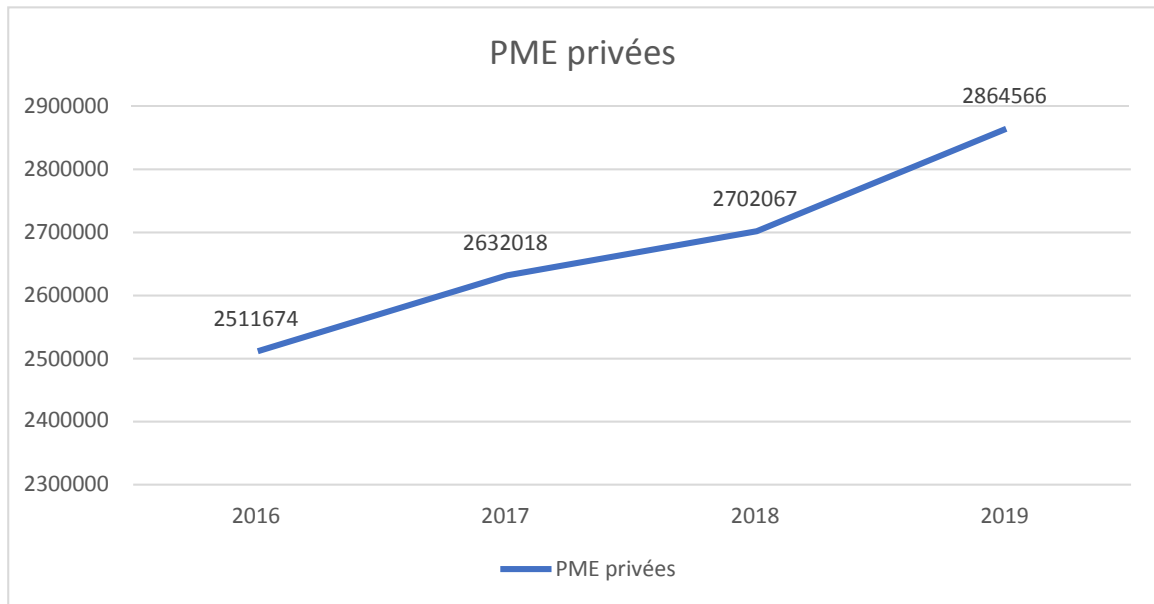
L'effectif global des PME, à la fin de l'année 2019, est de 2 885 651 agents, dont seulement 21 085 relèvent des PME publiques. A noter que l'effectif global des PME a progressé de 5,92% entre 2018 et 2019.

2-2-1-La contribution des PME privées à la création d'emplois

Pour l'année 2016, l'effectif global des PME est de 2 511 674 agents, et ce chiffre a connu une augmentation de 120 344 agents au cours de l'année 2017 pour atteindre 2 632 018 agents. A noter qu'en 2018 une progression remarquable de 70 049 agents, et pour 2019 une augmentation plus importante qui est de 162 499 employés ce qui fait que l'effectif global remonte jusqu'à 2 864 566, ce graphe permet de constater que le nombre d'emploi créés par les PME privées est en croissance pendant ces quatre années de 2016 jusqu'au 2019.

Figure 05 : création d'emploi par PME privées

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

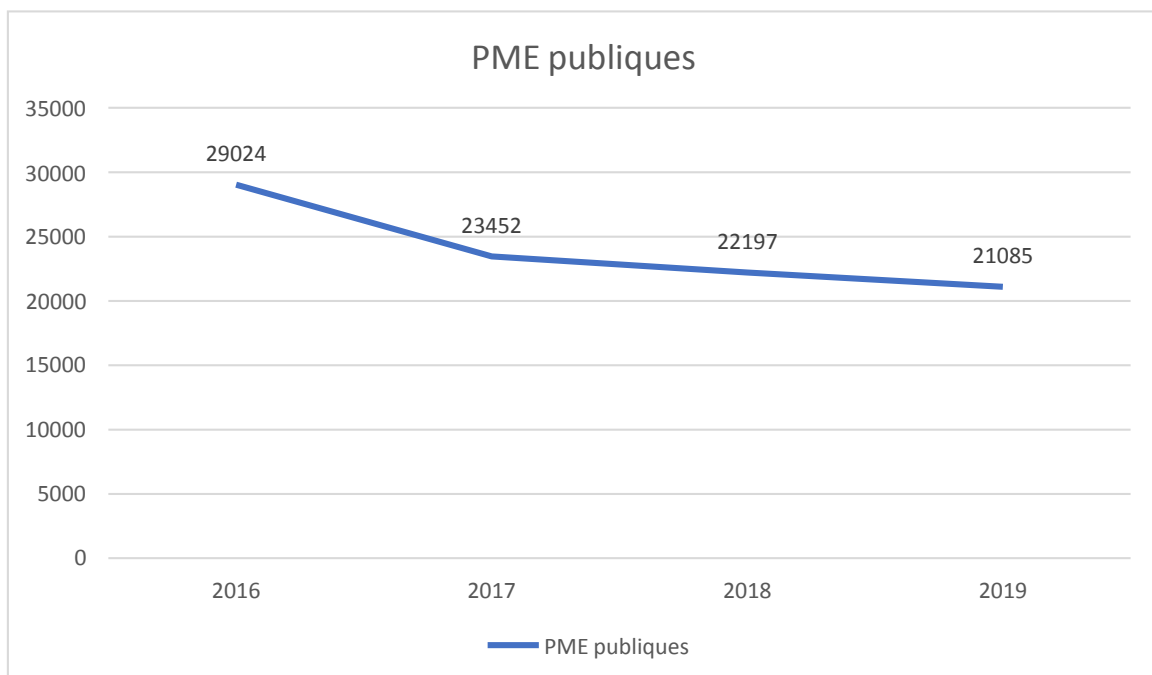


Source : établi par nous en utilisant les données des bulletins des statistiques des PME

2-2-2- La contribution des PME publiques à la création d'emplois

D'après les statistiques relatives au nombre d'emplois créé par les PME publiques, nous avons constaté que le nombre d'emploi créé par ces dernières est en décroissance pendant ces quatre années (2016-2019). Pour l'année 2016, l'effectif global des PME est de 29024 agents, pour l'année 2017 une baisse de 5572 agents. A noter qu'une régression successive pour les années 2018 et 2019 pour atteindre un effectif global fin de 2019 de 21085 agents.

Figure 06 : création d'emploi par PME publique



Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

Source : établi par nous en utilisant les données des bulletins des statistiques des PME

3- Contraintes et perspectives au développement des PME algériennes

Les PME jouent un rôle incontournable dans la création de la valeur ajoutée, la création d'emploi, et leur contribution dans la réduction de la pauvreté. Toutes les études récentes font ressortir que les PME algériennes sont soumises à des contraintes multiformes d'intensité variable. Dans ce titre, nous allons énumérer ces contraintes et suggérer des perspectives pour le développement des PME en Algérie.

3-1- Les contraintes au développement des PME algérienne

Ils existent plusieurs contraintes auxquelles sont confrontées les PME Algériennes, parmi celles-ci nous citons :

❖ L'environnement socioéconomique de la PME algérienne reste prédominé par le secteur informel. Ses manifestations sont diverses et concernent plusieurs domaines, à savoir :

- La non-déclaration ou la sous-déclaration des ressources humaines, financières et même techniques et /ou technologiques ;
- La fraude fiscale ;
- La pratique de la non-facturation, la sous-facturation et de la surfacturation ;

❖ La concurrence déloyale des importateurs qui réussissent à contourner les barrières tarifaires.

❖ L'accès aux sources de financement est particulièrement difficile pour les PME qui ne disposent pas de garanties suffisantes :

- L'appui des banques est inadéquat aux besoins de financement des PME, les procédures d'octroi de crédit sont lourdes et non adaptées aux nouvelles données économiques (les banques n'ayant pas encore achevé leurs transformations aux nouvelles exigences du marché libre) ;
- Le coût du crédit est élevé, les garanties exigées par les banquiers sont excessives et les délais de traitement des demandes de crédit et des opérations sont trop longs ;
- L'inefficacité de la réglementation des changes, elle est inadaptée aux échanges de services ;
- L'absence de la notion de la prise de risque partagée chez les institutions de financement ;
- Une fiscalité ordinaire lourde, pas de vision stratégique de développement, et pas de système quasi-fiscal pour encourager l'emploi. Cette réalité oblige les dirigeants de PME à se tourner souvent vers les ressources de financement des ménages

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

(autofinancement) et les réseaux de financement informels pour survivre, en attendant l'intégration des réseaux formels et l'assouplissement des conditions.

❖ En Algérie, le marché de travail est encore instable et sujet à tous les dépassements possibles. Les contraintes qu'il subit sont multiples. Nous pouvons citer les plus importantes :

- Il y a une pénurie croissante d'experts en gestion, de managers, de personnel technique qualifié ;
- La gestion des ressources humaines (gestion des contrats, gestion des programmes, frais de licenciement, etc.) a de fortes contraintes ;
- Il y a un manque d'institutions de formation spécialisées et la qualité des cours dispensés est faible ;
- La formation dispensée par les universités aux techniques modernes de gestion et de commercialisation est insuffisante pour répondre aux besoins réels des entreprises,
- La plupart des diplômés récents ont des difficultés dans la pratique des langues étrangères.

❖ Malgré la mise en place des comités d'assistance pour la localisation et la promotion des investissements en 1994 au niveau des Wilayas, la contrainte liée au foncier industriel reste une des causes principales du recul de nombreux projets et des intentions d'investissements :

- Les procédures d'accès au foncier sont lourdes et très longues (le temps moyen d'acquisition est entre 1 et 5 ans)
- Le manque de transparence dans le traitement des dossiers présente un obstacle sérieux pour la promotion des investissements.

❖ L'un des problèmes les plus rencontrés par les PME algériennes au cours de chaque étape du processus de leur développement (création, expansion...) est bien celui de la complexité des démarches administratives :

- L'administration publique algérienne est devenue un obstacle majeur à l'émergence d'une économie de marché, basée sur la libre concurrence et la promotion de l'investissement privé, circonstances causées par le manque de transparence dans le traitement des dossiers, la lourdeur des procédures administratives, la non-participation des agences concernées et le manque de coordination.

❖ L'économie algérienne est caractérisée par un manque flagrant en matière de disponibilité de l'information. Un déficit d'information fiable et actualisée, à caractère économique, financier et commercial, est à souligner :

- Absence de banques de données statistiques et d'un système d'informations national ;

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

- Manque de données et des études de marché (national, régional et local) ;
- Difficultés d'accès aux sources d'informations spécialisées et à Internet qui est jusqu'à présent peu utilisé dans le monde des affaires (80 % des PME algériennes n'ont pas accès à Internet) ;
- Indisponibilité de données et d'orientations sur les opportunités d'investissements ;
- Manque d'informations sur la concurrence et les pratiques des opérateurs économiques.

Face à toutes ces lacunes, il nous semble qu'il est impératif pour l'émergence du secteur privé et le développement des PME d'améliorer sa politique globale de développement dont les programmes de soutien doivent être bien précis, dans une vision de moyen et de long terme.

3-2- Les perspectives au développement des PME algériennes

Des mesures et des actions s'imposent et doivent être entreprises, puisqu'il existe un potentiel énorme de nouveaux porteurs de projets. Nous proposons les plus importantes :

- ❖ Mise en place d'une banque dédiée aux PME et de fonds d'amorçage et de pré-amorçage pour les projets innovants ;
- ❖ Renforcement des capacités d'intervention des sociétés de capital investissement ;
- ❖ Nécessité de développer les services d'expertise et de conseil dédiés à l'encouragement et l'accompagnement des investisseurs potentiels ;
- ❖ L'harmonisation du cadre juridique de création des sociétés de capital-risque ;
- ❖ L'encouragement des financements participatifs et le développement du marché boursier et obligataire ;
- ❖ L'appui aux sociétés de leasing pour augmenter leur capacité d'intervention et revenir aux fondamentaux de cette technique de financement ;
- ❖ L'encouragement de l'émergence et du développement des sociétés spécialisées dans la micro finance et la micro assurance.
- ❖ Bâtir un cadre de soutien à l'innovation dans les PME et ouvrir la possibilité de son financement. Il s'agit du financement de l'innovation.
- ❖ Mieux informer les PME sur ces services financiers et non financiers proposés par la place financière, les institutions de l'Etat, les associations et les organisations privées patronales et professionnelles pour les sensibiliser à ces services et accroître leur participation.
- ❖ Soutenir la création et l'expansion des réseaux et groupement d'entreprises pour l'introduction de nouveaux processus, produits et technologies, ainsi que l'accès aux services commerciaux et financiers avancés.

Chapitre 03 : les PME en Algérie, états des lieux, contraintes et perspectives

- ❖ Permettre l'accès au foncier aux meilleurs coûts et faciliter l'installation des porteurs de projets de création d'entreprise.
- ❖ La mise en place d'un système national efficace de collecte, d'analyse et de diffusion d'informations économiques et financières et l'encouragement de l'utilisation des techniques de communication nouvelles comme Internet.
- ❖ Créer des organismes d'appui et d'accompagnement pour le développement international des PME algériennes.
- ❖ Mettre en place des mécanismes et des instruments de contrôle pour réduire l'impact des pratiques hasardeuses, qui peuvent nuire aux différentes mesures et programmes d'appui destinés aux PME.
- ❖ Réformer l'administration publique et ses institutions, en adaptant leurs fonctionnements aux exigences de l'économie de marché et en réduisant les degrés de la bureaucratie et de la corruption.

Conclusion

En analysant la répartition des PME algériennes nous remarquons que les PME sont basées au nord du pays suivant la répartition de la population des PME qui est un point non favorable à l'économie ; et que ces PME sont à grande part des PME privées et que les PME publiques représentent un pourcentage très mince de nombre d'entreprises en Algérie. Cette dernière dispose d'un tissu industriel important où toutes les branches d'activité sont présentes.

Les petites et moyennes entreprises suscitent l'intérêt de tous les acteurs de l'économie, et leur rôle économique et leur contribution à la croissance sont désormais reconnus. En effet, elles sont considérées comme un enjeu concurrentiel majeur en raison de leur grande flexibilité et d'adaptabilité face au changement, ainsi que de leur participation active à l'innovation et à la création d'emploi.

Bien que les PME jouent un rôle important dans l'économie nationale en termes de création de richesse et d'emploi, ces entreprises rencontrent des obstacles qui entravent leur croissance et leur développement. Le pouvoir public doit répondre aux perspectives exprimées afin de favoriser le développement des PME et assurer leur pérennité.

Conclusion général

Conclusion général

Conclusion générale

Notre présente étude sur la dynamique entrepreneuriale et les dispositifs d'aide à la création d'entreprise, dans laquelle nous avons essayé d'illustrer la contribution de ces organismes mis en place par le gouvernement algérien à savoir ANSEJ, ANGEM, CNAC, ANDI dans la création des petites et moyennes entreprises et la création des emplois et de la valeur ajoutée.

Afin de bien maîtriser notre objet d'étude et de parvenir l'objectif visé, nous avons opté pour une méthode qui se résume par l'analyse des données délivrées par le ministère de l'industrie et de la PME. Donc, nous avons exploité les bulletins d'information statistiques de la PME afin de répondre à notre problématique posée au départ de ce travail.

En effet, nous avons commencé par un cadre théorique et conceptuel de l'entrepreneuriat. Ce dernier est perçu comme un phénomène hétérogène, complexe et multidimensionnel. Il se définit comme un moyen pour assurer l'innovation et la compétitivité dans les nations, il se caractérise par l'acte de création d'entreprise qui est considéré, par certains auteurs, l'acte fondamental de l'entrepreneuriat et par une volonté individuelle d'un futur entrepreneur qui considéré acteur fondamental doté d'un fort sentiment de prise de risque. L'entrepreneuriat, dont la création d'entreprise, est vivement encouragée par les pouvoirs publics tant il contribue au développement économique, à la création d'emploi, à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie.

En effet, l'Etat a mis en place des organismes tels que (ANDI, ANGEM, CNAC et ANSEJ) afin de renforcer le potentiel industriel national par l'incitation des entreprises, notamment du secteur privé, à participer plus largement au développement du pays. Nous pouvons dire que les dispositifs d'aide à la création d'emploi à savoir (l'ANSEJ, L'ANDI, CNAC, L'ANGEM) ont joué un rôle primordial dans la création des microentreprises ainsi la création de l'emploi et la lutte contre le chômage. L'ANSEJ se distingue par des avantages plus conséquents et des aides plus importantes aux profits des jeunes désirants créer leur propre entreprise car c'est l'organisme qui octroie le plus grand financement et qui finance le plus grand nombre de projets.

Conclusion général

Enfin, un cadre pratique a pour but de traiter la question des PME et la dynamique entrepreneuriale, pour ce faire nous avons étudié leurs évolutions selon leurs spécialisations et selon leurs secteurs d'activité et l'évolution de leurs chiffres d'affaires et leurs bénéfices.

Cette étude nous a permis d'évaluer la création d'entreprise avec l'aide et le financement de l'ANSEJ. Les résultats, nous conduit à dire que cet organisme peut être sous l'effet du nombre important de dossier à gérer et des pressions politiques qu'elles subissent, à complètement négliger son rôle en matière de suivi et d'accompagner les porteurs de projets.

Vu que le chiffre de projets financés « 385166 » par rapport au nombre de « 1193096 » PME privées créées depuis la création de l'ANSEJ jusqu'à la fin 2019, nous pouvons conclure et confirmer que la contribution de l'ANSEJ à la dynamique entrepreneuriale n'est pas suffisante et cet organisme n'est pas assez efficace pour aider et accompagner les nouvelles entreprises créées. Donc le changement d'orientation politique et économique en Algérie peut être la solution pour que les PME puissent se développées davantage. Aussi, un développement local de toute les régions algériennes doit se faire, y compris l'amélioration du climat d'investissement et simplifier les démarches administratives et d'accompagner et orienté les jeunes porteurs de projet a des activités productives.

Bibliographie

Bibliographie :

- Boislandelle, H (1998). Dictionnaire de gestion : vocabulaire, concept et outils, Paris : Economica.
- Bulletin d'information statistique n° 32 établis par le Ministère de l'Industrie et des Mines Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes et des Systèmes d'Information
- Bulletin d'information statistique n° 34 établis par le Ministère de l'Industrie et des Mines Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes et des Systèmes d'Information
- Bulletin d'information statistique n° 36 établis par le Ministère de l'Industrie et des Mines Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes et des Systèmes d'Information
- BELLAL.M : « l'Economie Solidaire : Enjeux et Perspectives », Communication sur la micro-entreprise : le processus de mise en œuvre du dispositif et de développement du concept, Alger, 2002.
- Dejardin, M (2000). Entrepreneuriat et croissance, une conjonction evidemment favorable. Reflets, 39(04).
- Diamane, M., & Koubaa, S (2016). Les approches dominantes de la recherche en entrepreneuriat. Conference: 2ème Colloque international sur L'entrepreneuriat et le développement des PME dans le monde. Casablanca : University of Hassan II of Casablanca.
- Dumais, M., Jean, B., Morin, S. A., & Dionne, S (2005). La propriete locale des entreprises, la releve entrepreneuriale et le developpment des colectivite. Rapport de recherche, Chaire de recherche du Canada en développement rural, Rimouski
- Fatolle, A., & Verstraete, T (2005). Paradigmes et entrepreneuriat. Revue de l'Entrepreneuriat, 4(1), pp. 33-52.
- Fayolle, A., & Fillion, L.-J (2006). devenir entrepreneur : des enjeux aux outils. Paris : Pearson éducation France
- Fonrouge, C (2002). Entrepreneur/manager : deux acteurs d'une meme pièce. Université d'Evry, Centre Pierre Naville
- Fayolle, A (2003). Le Métier de créateur d'entreprise (éd. D'organisation). Paris : d'Organisation.
- Fayolle, A (2004). Entrepreneuriat. Enjeux et pratique. Paris : Dunod.
- Fenouizzet, F (2012). La motivation (éd. 2). Paris : Dunod.

Bibliographie

- Gasse, Y (1882). Entrepreneur moderne : attributs et fonction. Revue internationale de Gestion, vol, 7(N°4), pp. 3-11
- Hisrich, R. D., Peters, M. P., & Le Seac'h, M (1991). Entrepreneurship:lancer,élaborer et gérer une entreprise (éd. economica). Paris, paris : Economica
- Hoarau, J (2011, juillet 19). Les 4 piliers de l'esprit d'entreprendre. Consulté le JUIN 15, 2020, sur Pourquoi entreprendre : <http://www.pourquoi-entreprendre.fr/piliers-esprit-entreprendre//>
- Haboune, Y., & Herouani, Y (2015, Juin). Intention entrepreneuriale chez les stagiaires de la formation professionnelle à Akbou et Toudja. Mémoire de Master en sciences de gestion, Université de Béjaia, Béjaia.
- INSEE (2020, 03 20). Formation. Consulté le 08 08, 2020, sur INSEE : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2161>
- Julien, P.-A (2016). Entreprenedre : une introduction à l'entrepreneuriat (éd. 2). Paris, PAYS BAS : DE BOUECK
- KMUPS.A.M et WITERWELGHE.R « le problème des PME en Belgique. Evolution et perspectives régionales : de PME créent-elles des emplois ? » Sous-direction Xavier greffe.1984, economica, Paris, p150.
- Lievens, L (s.d.). L'entrepreneuriat, c'est quoi ? yet.brussels young entrepreneur of tomorrow: www.yet.brussels/fr/l-entrepreneuriat-
- L'OCDE, « les petites et moyennes entreprises : force locale, action mondiale », juin 2000
- -Mahé de BOUSELANDELLE.H, « gestion des ressources humaines dans les PME », éd Economica, PARIS1988, p89-106.
- MARCHESNAY M, Julien M P Op.cit. .P70.
- MARCHESNAY M « Les stratégies de spécialisation ».Cité dans Olivier TORRES « Du rôle et de l'importance de la proximité dans la spécificité de la gestion des PME » 5émé Congrès International Francophone. PME, Lille, Octobre 2000.P06
- Maugeri, S (2013). Théories de la motivation au travail. Paris : Donud.
- Meadows, M (2018). L'autodiscipline pour les entrepreneurs : Comment développer et maintenir l'autodiscipline. Paris : Broché
- Madaoui, M (2008). Les nouvelles figures de d'entrepreneuriat : essai de typologie. Les cahiers du CREAD.
- Mustar, P., & Penar, H (2003). Encyclopedie de l'innovation. Paris : Economica.
- Observation européennes des PME,5eme rapport annuel, ENSR, ZoetErmeer, 1997
- Synthèse « Les petites et moyennes entreprises : force locale, action mondiale », l'Observateur OCDE, juin2000.P02.
- ST –PIERRE, J. et MATIEU.M « L'innovation de produit chez les PME manufacturière

Bibliographie

: Organisation, facteur de succès et de performance, rapport de recherche, ministère des finances, de l'économie et de la recherche, trois- rivières. P58. 2003.

- Verstraete, T (2000). Histoire d'entreprendre, les réalités de l'entrepreneuriat. Paris : EMS
- Verstraete, T (1999). Entrepreneuriat. Connaitre l'entrepreneur et comprendre ses actes. Paris, 5-7 rue de l'école Polytechnique 75005 Paris, France: Le Harmattan.
- Yvon. GASSE;« l'influence du milieu dans la création de l'entreprise » ; Edition : Economica, Paris, 1998, P 49.
- <https://www.mdipi.gov.dz/?Bulletin-de-veille-statistique/consulter>
- Journal officiel n :55,2001
- <http://www.andi.dz>
- <http://www.ansej.org.dz/>
- <https://cnac.dz/>
- <https://www.angem.dz/>

Table des matières

Introduction générale.....	1
Section 01 : Cadre conceptuel et théorique de l'entrepreneuriat.....	4
1- Histoire de l'entrepreneuriat	4
2- Définition de l'entrepreneuriat.....	5
3- Les approches dominantes de la recherche en entrepreneuriat	6
3.3. Approche processuelle	9
4- Les formes de l'entrepreneuriat	11
4-1- La création de l'entreprise	11
4-1-1- La création ex-nihilo	11
4-1-2-La création par essaimage	11
4-1-3- la création par franchise	12
4-1-4- La création de filiale.....	12
4-1-5- La création d'activité nouvelle	12
4-2-la reprise d'entreprise	12
4-3- intrapreneuriat.....	12
4-4- extrapreneuriat	13
5- Les étapes du processus entrepreneurial	13
5-1. Génération d'idées	13
5-2. Prise de décision et planification des activités.....	13
5-3. Création de projets	13
5-4. Gestion et contrôle	14
Section 02 : Concept de base de la théorie de l'entrepreneur	14
1- La définition de l'entrepreneur	14
2- Caractéristiques de l'entrepreneur	16
2-1-Caractéristiques démographiques	16
2-2-Caractéristiques psychologiques.....	17
3- Typologie de l'entrepreneur.....	19
Conclusion.....	20
Introduction	22
Section01 : Création de l'entreprise, acte essentiel dans l'entrepreneuriat	22
1-Création d'entreprise.....	22
2-Le processus de création d'entreprise	23
2-1- L'idée.....	23
2-2- Évaluer l'idée de création d'entreprise.....	23

2-3- Réaliser une étude de marché	23
2-4- Réaliser un plan d'affaires ou business plan	24
2-5- Choisir un statut juridique adapté	24
2-6- Les prévisions financières	24
3- Les types de création d'entreprise.....	25
3-1- la création de reproduction	25
3-2- La création imitation.....	25
3-3- La création innovation-valorisation.....	25
3-4- La création innovation-aventure	26
Section 02 : Les dispositifs d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprises	26
1- Les dispositifs d'aides à la création d'entreprise	26
1-1- Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI)	26
1-2- L'Agence Nationale pour le Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)	27
1-3- La Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC)	27
1-4- L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM).....	28
2- Présentation de l'organisme d'accompagnement ANSEJ.....	29
2-1- Présentation du dispositif ANSEJ	29
2-2- Les missions et les objectifs du dispositif l'ANSEJ	29
Les caractéristiques de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des jeunes (ANSEJ)	
.....	30
Les formes et les structures de financement de L'ANSEJ	31
2-5- Les politiques de l'ANSEJ	32
2-6- Répartition des Attestations d'Eligibilité et de conformité par secteur d'activité	34
2-7- Répartition des projets financés par secteur d'activité	35
2-8- Répartition des projets financés par genre et par secteur d'activité	37
Source : établi par nous a partir des données de tableau précédent	38
Conclusion.....	38
Introduction	39
Section 01 : Les PME en Algérie	39
1- Définition et les critères de classification des PME.....	39
1-1- Définition de PME en Algérie	39
1-2- Les caractéristiques des PME algériennes.....	40
1-2-1- Les caractéristiques organisationnelles des PME.....	41
1-2-1-1- La structure organisationnelle des PME	41
1-2-2- La centralisation de la gestion	42
1-2-3- Faible spécialisation du travail	43
1-2-4- Un environnement très influent	43

1-2-5- S'afficher unique et se différencier	43
1-2-6- Le marché de la PME	43
1-2-7- L'indépendance de l'entreprise	44
2- Classification des PME	44
2-1-En fonction de l'activité	44
2-2-En fonction du secteur économique déterminé par l'activité principale	44
2-3 Classification par forme juridiques	44
2-3-1-Les entreprises privées	44
2-3-2-Les entreprises publiques	45
3-Evolution des PME en Algérie	45
4- La place et le rôle des PME en Algérie.....	48
Section 02 : La répartition et le développement des PME algériennes	50
1-Population totale des PME au 31/12/2019	50
1-1- Situation à la fin de l'année 2019	51
1-2-La répartition des PME par taille.....	52
1-3- La répartition des PME par nature juridique et le secteur d'activité	53
1-3-1- Personnes Morales.....	53
1-3-2- Personnes physiques.....	53
1-3-3-Répartition des PME par secteur d'activités	54
1-3-4 Par région.....	55
2-Analyse de l'évolution des PME et de l'emploi	56
2-1-Evolution de la population globale des PME	56
2-2-La contribution des PME à la création d'emploi	57
2-2-1-La contribution des PME privées à la création d'emplois.....	58
2-2-2- La contribution des PME publiques à la création d'emplois.....	59
3- Contraintes et perspectives au développement des PME algériennes.....	60
3-1- Les contraintes au développement des PME algérienne.....	60
3-2- Les perspectives au développement des PME algériennes.....	62
Conclusion.....	63
Conclusion générale	64

Liste des tableaux :

Tableau 01 : les définitions de la notion de l'entrepreneur selon des écoles de pensées

Tableau 02 : le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000DA

Tableau 03 : le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.000.000DA

Tableau 04 : le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000DA

Tableau 05 : le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.000.000 da

Tableau 06 : Répartition des attestations d'éligibilité et de conformité par secteur d'activité depuis la création au 31 Décembre 2019

Tableau 07 : Répartition des projets financés par secteur d'activité depuis la création au 31 Décembre 2019

Tableau 08 : Répartition des projets financés par genre et par secteur d'activité depuis sa création au 31 Décembre 2019

Tableau 09 : Définition des PME selon la loi n 17-02 du 10 janvier 2017

Tableau 10 : Les étapes de mise à niveau des PME Algériennes

Tableau 11 : population globale des PME à la fin 2019

Tableau 12 : Nombre de PME crée au 31/12/2019

Tableau 13 : Typologie des PME

Tableau 14 : Répartition des PME (personnes morales) par secteur d'activité

Tableau 15 : Professions libérales par secteur d'activité

Tableau 16 : Répartition des PME publiques par tranche d'effectifs et secteur d'activités

Tableau 17 : Répartition des PME privées par secteur d'activité

Tableau 18 : Concentration des PME par région

Tableau 19 : classement de 10 premières wilayas par nombre de PME à la fin de l'année 2019

Tableau 20 : Evolution des emplois déclarés par type de PME

Listes des figures

Figure 01 : Répartition de projet financé par secteur d'activité depuis la création jusqu'à 31 décembre 2019

Figure 02 : Répartition des projets financés par genre et par secteur d'activité depuis sa création au 31 Décembre 2019

Figure 03 : Évolution du VA par secteur juridique hors hydrocarbures (2013-2018)

Figure 04 : population globale des PME par statut juridique

Figure 05 : création d'emploi par PME privées

Figure 06 : création d'emploi par PME publique

Les annexes

Annexe 01

	Année 2016	Année 2017	L'évolution (%)
Population globale des PME	1 022 621	1 074 503	5.07

Source : bulletin d'information statistiques des entreprises n :32

Annexe 02

	Année 2017	Année 2018	L'évolution (%)
Population globale des PME	1 074 503	1 141 863	6.27

Source : bulletin d'information statistiques des entreprises n :34

Annexe 03

	Année 2018	Année 2019	L'évolution (%)
Population globale des PME	1 141 863	1 193 339	4.5

Source : bulletin d'information statistiques des entreprises n :36

Annexe 04

	<i>Secteurs d'Activité</i>	<i>2016</i>	<i>Parts (%)</i>	<i>2017</i>	<i>Parts (%)</i>	<i>Evolution (%)</i>
I	Agriculture	6130	1.06	6599	1,08	7,65
II	Hydrocarbures, Energie, Mines et services liés	2767	0.48	2887	0,47	4,34
III	BTPH	174848	30.36	179303	29,43	2,55
IV	Industries manufacturières	89597	15.56	94930	15,58	5,95
V	Services	302564	52.54	325625	53,44	7,62
	Total Général	575906	100.00	609344	100,00	5,81

Annexe 05

	<i>Secteurs d'Activité</i>	<i>2017</i>	<i>Parts (%)</i>	<i>2018</i>	<i>Parts (%)</i>	<i>Evolution (%)</i>
I	Agriculture	6599	1,08	7068	1,10	7,11
II	Hydrocarbures, Energie, Mines et services liés	2887	0,47	2981	0,46	3,26
III	BTPH	179303	29,43	185121	28,77	3,24
IV	Industries manufacturières	94930	15,58	99865	15,52	5,20
V	Services	325625	53,44	348458	54,15	7,01
	Total Général	609 344	100,00	643 493	100	5,60

Annexe 06

	<i>Secteurs d'Activité</i>	<i>2018</i>	<i>Parts (%)</i>	<i>2019</i>	<i>Parts (%)</i>	<i>Evolution (%)</i>
I	Agriculture	7168	0,63	7481	0,63	4,37
II	Hydrocarbures, Energie, Mines et services liés	2985	0,26	3066	0,26	2,71
III	BTPH	185137	16,21	190 170	15,94	2,72
IV	Industries manufacturières	99938	8,75	103 693	8,69	3,76
V	Services	585983	51,32	614 375	51,48	4,85
VI	Activités artisanales	260652	22,83	274 554	23,01	5,33
	Total Général	1 141 863	100,00	1 193 339	100,00	4,51

Annexe 07

<i>Types de PME</i>	<i>Année 2016</i>		<i>Année 2017</i>		<i>Evolution (%)</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Parts (%)</i>	<i>Nombre</i>	<i>Parts (%)</i>	
PME Privées					
Salariés	1489443	58.62	1557782	58,66	4,59
Employeurs	1022231	40.23	1074236	40,45	5,09
S/Total	2511674	98.86	2632018	99,12	4,79
PME Publiques					
	29024	1.14	23452	0,88	-19,20
Total	2 540 698	100.00	2655470	100,00	4,52

Source : CNAS

Annexe 08

<i>Types de PME</i>	<i>Année 2017</i>		<i>Année 2018</i>		<i>Evolution (%)</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Parts (%)</i>	
Salariés	1557782	58,66	1594614	58,53	2,36
Employeurs	1074236	40,45	1107453	40,65	3,09
S/Total	2632018	99,12	2702067	99,19	2,66
PME Publiques	23452	0,88	22 197	0,81	-5,35
Total	2655470	100,00	2 724 264	100,00	2,59

Source : CNAS

Annexe 09

<i>Types de PME</i>	<i>Année 2018</i>		<i>Année 2019</i>		<i>Evolution (%)</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Parts (%)</i>	
Salariés	1 594 614	58,53	1 671 473	57,92	4,82
Employeurs	1 107 453	40,65	1 193 093	41,35	7,73
S/Total	2 702 067	99,19	2 864 566	99,27	6,01
PME Publiques	22 197	0,81	21 085	0,73	-5,01
Total	2 724 264	100,00	2 885 651	100,00	5,92

Source : CNAS

Annexe 10

Wilaya	PME 2018	Mouvement 2019				PME 2019	RGPH2008	Densité
		Création	radiation	réactivation	croissance			
Nord								
Alger	71309	3066	547	712	3231	74540	2988145	24
Tipaza	29578	1834	267	326	1893	31471	591010	50
Boumerdès	24634	1306	139	154	1321	25955	802083	31
Blida	22663	1167	470	410	1107	23770	1002937	23
Tizi Ouzou	39170	1488	952	742	1278	40448	1127607	35
Bouira	15422	741	56	178	863	16285	695583	22
Médéa	10837	378	95	168	451	11288	819932	13
Ain Defla	10392	328	113	153	368	10760	766013	14
Bejaia	32347	1304	141	453	1616	33963	912577	35
Chlef	13390	588	274	156	470	13860	1002088	13
Oran	29854	1556	1311	293	538	30392	1454078	21
Tlemcen	15292	714	546	435	603	15895	604744	25
Sidi Bel Abbas	9903	387	122	154	419	10322	949135	10
Ain Temouchent	6807	243	73	70	240	7047	726180	9
Mostaganem	10400	423	127	133	429	10829	737118	14
Mascara	10322	414	58	94	450	10772	784073	13
Relizane	8567	279	46	118	351	8918	371239	23
Constantine	20378	919	225	282	976	21354	938475	22
Mila	11684	551	116	229	664	12348	766886	15
Jijel	12368	454	72	154	536	12904	636948	19
Annaba	15384	545	160	164	549	15933	609499	25
Skikda	13265	588	239	241	590	13855	898680	15
El Tarf	5230	217	436	89	-130	5100	408414	13
Guelma	8621	395	22	125	498	9119	482430	18
Total du Nord	447817	19 885	6 607	6 033	19 311	467128	21075874	21
Hauts-Plateaux								
M'sila	14618	594	108	187	673	15291	990591	15
Djel'fa	9702	352	16	105	441	10143	1092184	9
Laghouat	6346	205	64	98	239	6585	455602	14
Tiaret	8603	275	24	100	351	8954	846823	10
Saida	3800	174	40	54	188	3988	330641	11
Tissemsilt	3245	235	85	52	202	3447	294476	11
Naama	2288	167	499	87	-245	2043	192891	12
El Bayadh	3342	114	20	41	135	3477	228624	15
Bordj Bou Arréridj	14594	655	265	212	602	15196	628475	23
Sétif	29375	1293	283	319	1329	30704	1489979	20
Batna	16805	1136	165	196	1167	17972	1119791	15
Oum El Bouaghi	7208	367	125	86	328	7536	621612	12
Khenchela	6945	229	77	85	237	7182	386683	18
Tébessa	8472	252	66	76	262	8734	648703	13
Souk Ahras	6122	237	92	70	215	6337	438127	14
Total des Hauts-Plateaux	141465	6 285	1 929	1 768	6 124	147589	9765202	14
Sud								
Illizi	1944	64	12	37	89	2033	49149	40
Tamanrasset	2867	119	61	96	154	3021	176637	16
Tindouf	2081	50	3	16	63	2144	52333	40
Adrar	4096	260	150	99	209	4305	399714	10
Biskra	7727	407	155	93	345	8072	721356	11
Ouargla	9886	436	42	109	503	10389	558558	18
El Oued	8433	448	154	102	396	8829	647548	13
Bechar	7143	128	38	71	161	7304	270061	26
Ghardaia	10034	346	95	168	419	10453	363598	28
Total du Sud	54211	2 258	710	791	2 339	56550	3238954	17
Total Général	643493	28 428	9 246	8 592	27 774	671267	34080030	19

Source : CNAS

Résumer :

Le but de notre réflexion est d'étudier le nombre de projets financés par la direction genre et activité pour illustrer l'apport et le rôle de ce dispositif dans la création de nouveaux projets. et aussi traiter et dégager les contraintes et perspectives que doit prendre l'état algérien pour assurer la survie des petites et moyennes entreprises

Pour ce faire, le développement des pme a été examiné à travers d'une part une analyse des chiffres recherchés concernant la création, l'extension et même la disparition des pme algériennes ; et d'autre part étudié les contraintes et perspectives que doit prendre en considération la pme algérienne pendant son existence.

L'état algérien a mis en place plusieurs mécanismes de soutien (ANSEJ, ANGEM, ANDI, CNAC) afin de soutenir les jeunes porteurs de projets. Nous avons remarqué que L'ANSEJ est la structure la plus active créée par le pays algérien pour accompagner ces jeunes qui souhaitent créer leurs propres projets productifs et leur apporter les fonds et l'accompagnement nécessaires.

Abstract:

The purpose of our reflection is to study the number of projects funded by the Gender and Activity Department to illustrate the contribution and role of this device in the creation of new projects. And also to address and identify the constraints and perspectives that must be taken. the Algerian state to ensure the survival of small and medium-sized enterprises

To do this, the development of SMES was examined through, on the one hand, an analysis of the figures sought concerning the creation, extension and even the disappearance of Algerian SMES and on the other hand studied the constraints and perspectives that the Algerian SME must take into account during its existence.

The Algerian state has set up several support mechanisms (ANSEJ, ANGEM, ANDI, CNAC) to support young project leaders. We have noticed that ANSEJ is the most active structure created by the Algerian country to support these young people who wish to create their own productive projects and provide them with the necessary funds and support.

